



Ministère de l'économie, des finances et de la relance
Ministère du travail, de l'emploi et de l'insertion
Ministère des solidarités et de la santé

**Direction de la recherche, des études,
de l'évaluation et des statistiques**

**Sous-direction de l'observation de la
santé et de l'assurance maladie**

Paris, le 1^{er} décembre 2020

Objet : Résultats des tests RT-PCR par jour à partir des données SI-DEP et de la plateforme DREES

Les résultats présentés ci-dessous sont issus des données SI-DEP extraites pour la DREES le 1^{er} décembre à 0h.

Attention :

Les résultats présentés dans cette note portent sur le **nombre de tests**, et non le nombre de personnes testées. Une même personne peut avoir été testée à plusieurs reprises. Les chiffres présentés dans cette note peuvent donc différer de ceux calculés par Santé Publique France au sujet des patients testés et du taux de positivité. Par ailleurs, les résultats relatifs aux tests antigéniques font l'objet d'une note dédiée.

Entre le 1^{er} mars et le 29 novembre 2020, on estime que **près de 28 378 000 tests RT-PCR ont été réalisés en France**.

Entre le 23 novembre et le 29 novembre, 1 128 500 tests RT-PCR ont ainsi été validés, en baisse (-260 000) par rapport à la semaine précédente. La tendance à la baisse commencée en novembre se poursuit donc, puisque **le nombre de tests a été divisé par deux en 3 semaines**. Cette baisse du nombre de tests est visible chez toutes les catégories d'âge, avec une diminution plus importante chez les 15-75 ans. La montée en charge des tests antigéniques (*cf.* note dédiée) ne suffit pas à compenser cette diminution.

Le **taux de positivité des tests RT-PCR est désormais de 7,4 %, contre 9,4 % la semaine précédente**. Cette diminution concerne toutes les catégories d'âge (Graphique 3C), et toutes les régions de France métropolitaine, de façon plus ou moins marquée.

Les délais de rendu de résultat continuent de se réduire significativement. Entre le 23 et le 29 novembre, 71 % des tests RT-PCR ont été rendus en moins de 24 h, un niveau jamais atteint depuis la mise en place de SI-DEP. La part de tests rendus en moins de 48h augmente également : 95 % contre 93 % la semaine précédente. La médiane et la moyenne des délais de rendus de tests sont stables (moyenne à 0,9 jour et médiane à 0,8 jour). **À l'exception de la Martinique et de Mayotte, toutes les régions ont un délai médian de rendu de test inférieur ou égal à 1 jour**.

Chez les résidents en EHPAD, le taux de positivité diminue légèrement. Il est de 7,8 % contre 8,4 % la semaine précédente.

1 Nombre de tests virologiques (RT-PCR) effectués

Dans SI-DEP, les tests RT-PCR sont exploitables depuis le 20 mai et quasi-exhaustifs depuis le 7 juin. Pour les périodes antérieures, la DREES mobilise les données agrégées par laboratoire remontées dans la plateforme DREES. La date utilisée pour définir la quasi-exhaustivité de SI-DEP est celle à partir de laquelle le nombre de tests remontés via SI-DEP a surpassé le nombre de tests remontés via la plateforme DREES.

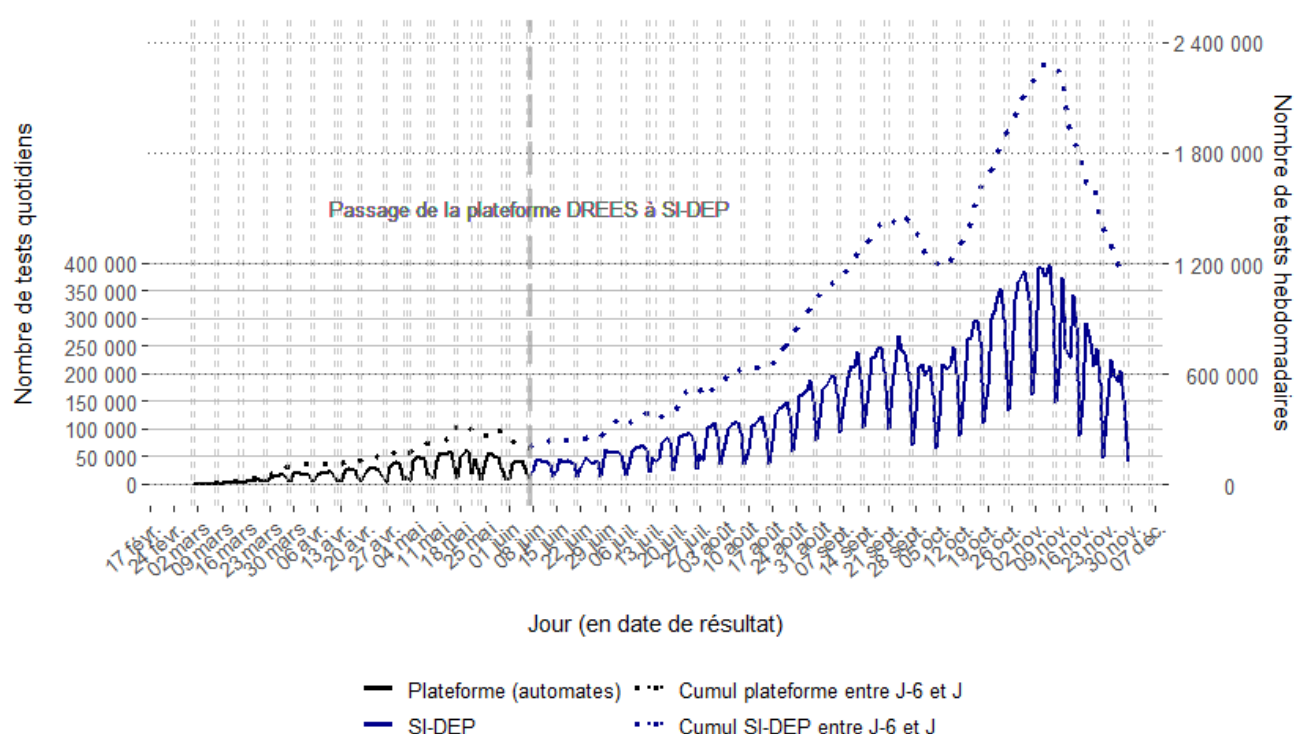
Entre le 1^{er} mars et le 29 novembre 2020, on estime que 28 378 400 tests RT-PCR ont été validés en France : 2 293 000 sur la période du 1^{er} mars au 6 juin (d'après la plateforme DREES) et 26 085 400 sur la période du 7 juin au 29 novembre (d'après SI-DEP).

D'après les données SI-DEP, 1 128 500 tests ont été validés entre le 23 novembre et le 29 novembre, contre 1 391 700 la semaine précédente (Graphique 1, et Graphique A et Tableau A en annexe pour le nombre de tests par région), soit une baisse d'un peu plus de 260 000 tests. Le nombre de tests positifs est également en forte diminution : 83 800 cette semaine, contre 131 100 la semaine précédente (Graphique 2).

La baisse du nombre de tests positifs s'explique à la fois par la baisse du nombre de tests et par la baisse du taux de positivité.

Ce dernier continue en effet de diminuer, il atteint 7,4 % pour les tests validés entre le 23 novembre et le 29 novembre, contre 9,4 % la semaine précédente (Graphique 3). Cette diminution concerne toutes les catégories d'âge (Graphique 3C), et toutes les régions de France métropolitaine, de façon plus ou moins marquée (Graphique B, en annexe).

Graphique 1 • Nombre de tests RT-PCR réalisés par jour (en date de résultat) et en cumulé sur les 7 derniers jours depuis le 1^{er} mars, au niveau national, d'après les remontées de la plateforme DREES jusqu'au 7 juin, et d'après SI-DEP jusqu'au 29 novembre

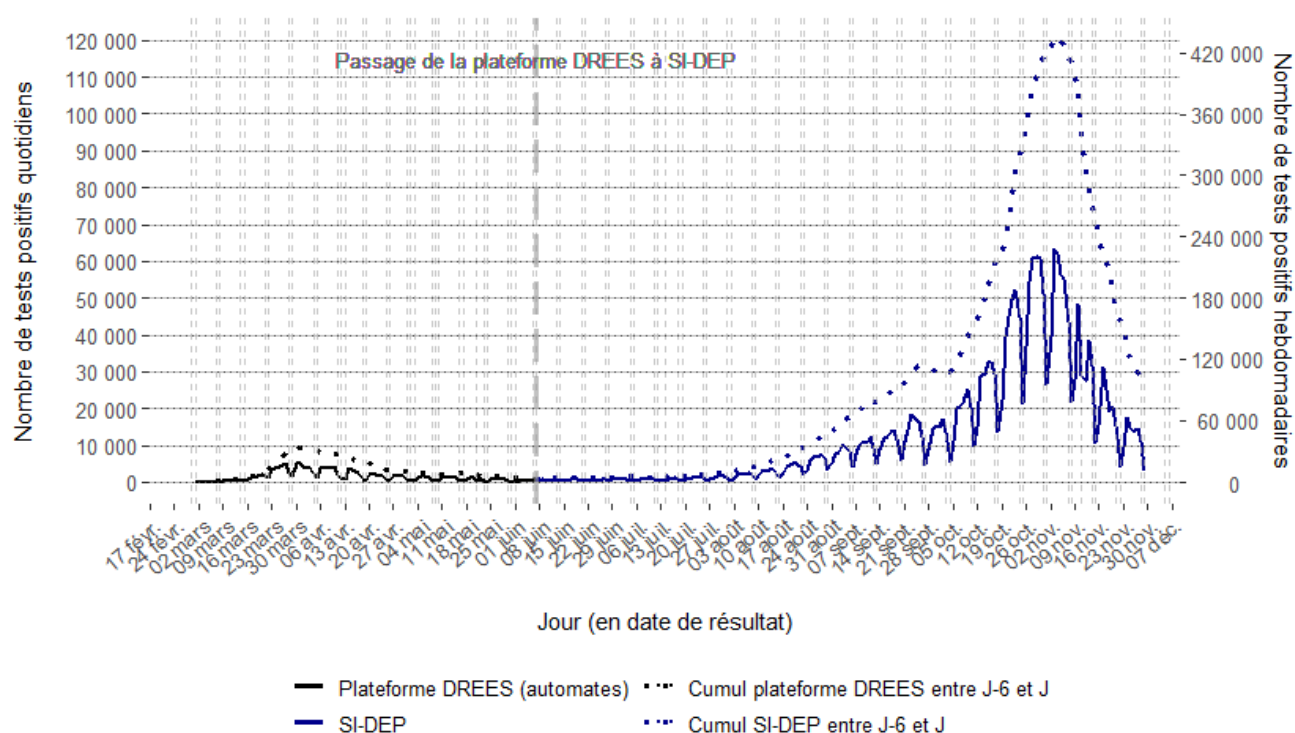


Source : plateforme DREES et SI-DEP, extraction le 1^{er} décembre ; calculs DREES

Champ : tests RT-PCR remontés dans la plateforme DREES depuis le 1^{er} mars et jusqu'au 7 juin, restriction aux laboratoires possédant au moins un automate ; et tests avec dates de validation depuis le 7 juin inclus, remontés dans les envois quotidiens SI-DEP reçus par la DREES jusqu'au 1^{er} décembre 5h. Suppression des lignes avec pseudonymes manquants et des tests en doublon.

Note : Le total cumulé SI-DEP sur sept jours entre le 7 juin et le 14 juin est calculé pour partie sur les données plateforme et pour partie sur les données SI-DEP.

Graphique 2 • Nombre de tests RT-PCR positifs par jour, et cumulés sur les 7 derniers jours, depuis le 1^{er} mars, au niveau national, d'après les remontées de la plateforme DREES jusqu'au 7 juin, et d'après SI-DEP jusqu'au 29 novembre



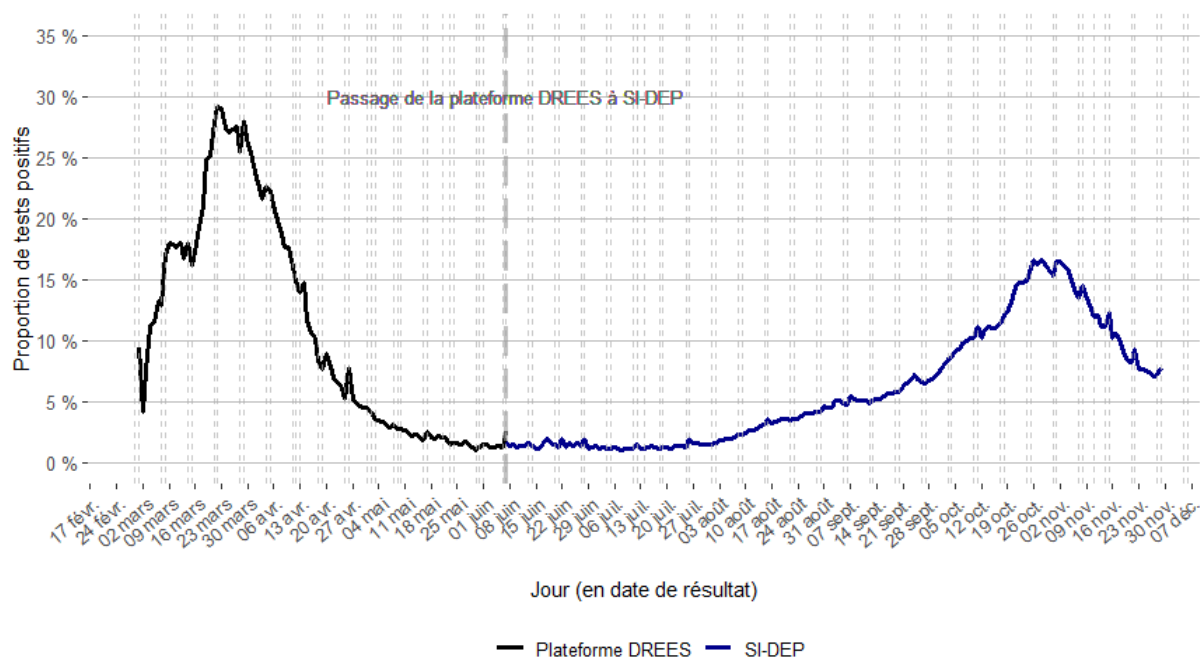
Source : plateforme DREES et SI-DEP, extraction le 1^{er} décembre ; calculs DREES

Champ : tests RT-PCR remontés dans la plateforme DREES depuis le 1^{er} mars, restriction aux laboratoires possédant au moins un automate ; et tests avec dates de validation depuis le 24 mai inclus, remontés dans les envois quotidiens SI-DEP reçus par la DREES jusqu'au 1^{er} décembre 5h. Suppression des lignes avec pseudonymes manquants et des tests en doublon.

Note : Le total cumulé SI-DEP sur sept jours entre le 7 juin et le 14 juin est calculé pour partie sur les données plateforme et pour partie sur les données SI-DEP.

Graphique 3 • Proportion de tests RT-PCR positifs, par jour de résultat, d'après les remontées de la plateforme DREES jusqu'au 7 juin, et d'après SI-DEP jusqu'au 29 novembre. A : Depuis le 1^{er} mars, B : Depuis le 7 juin, C : Depuis le 7 juin, résultats déclinés par tranche d'âge.

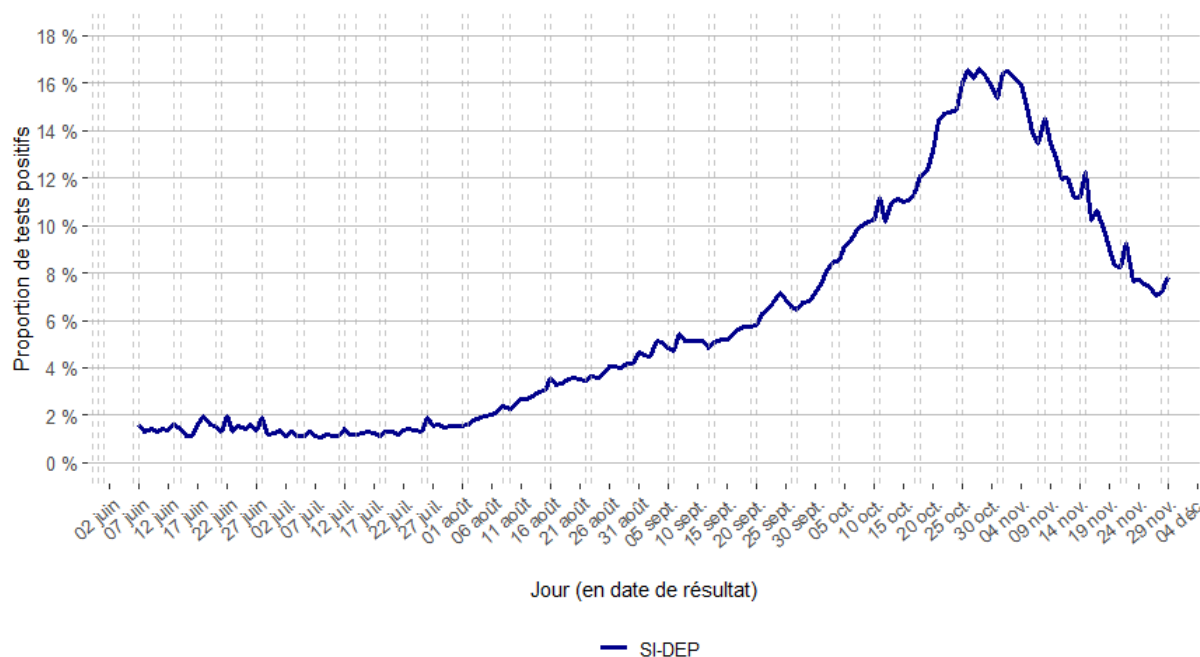
A. Depuis le 1^{er} mars



Source : plateforme DREES et SI-DEP, extraction le 1^{er} décembre ; calculs DREES

Champ : tests RT-PCR remontés dans la plateforme DREES entre le 1^{er} mars et le 7 juin, restriction aux laboratoires possédant au moins un automate ; et tests avec dates de validation depuis le 7 juin, remontés dans les envois quotidiens SI-DEP reçus par la DREES jusqu'au 1^{er} décembre 5h. Suppression des lignes avec pseudonymes manquants et des tests en doublon.

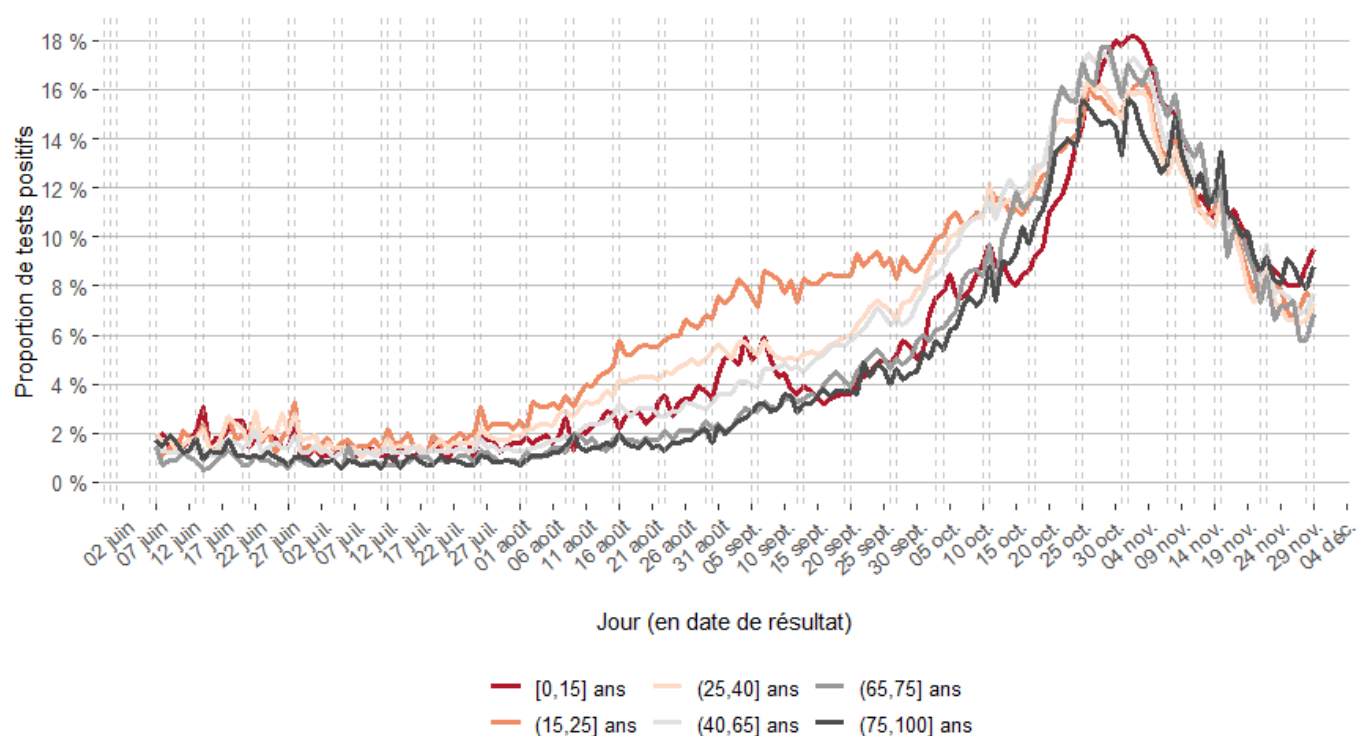
B. Depuis le 7 juin



Source : plateforme DREES et SI-DEP, extraction le 1^{er} décembre ; calculs DREES

Champ : tests RT-PCR remontés dans la plateforme DREES entre le 1^{er} mars et le 7 juin, restriction aux laboratoires possédant au moins un automate ; et tests avec dates de validation depuis le 7 juin, remontés dans les envois quotidiens SI-DEP reçus par la DREES jusqu'au 1^{er} décembre 5h. Suppression des lignes avec pseudonymes manquants et des tests en doublon.

C. Depuis le 7 juin, résultats déclinés par tranche d'âge



Source : plateforme DREES et SI-DEP, extraction le 1^{er} décembre ; calculs DREES

Champ : tests RT-PCR remontés dans la plateforme DREES entre le 1^{er} mars et le 7 juin, restriction aux laboratoires possédant au moins un automate ; et tests avec dates de validation depuis le 7 juin, remontés dans les envois quotidiens SI-DEP reçus par la DREES jusqu'au 1^{er} décembre 5h. Suppression des lignes avec pseudonymes manquants et des tests en doublon.

2 Répartition des tests RT-PCR réalisés en fonction des caractéristiques des patients

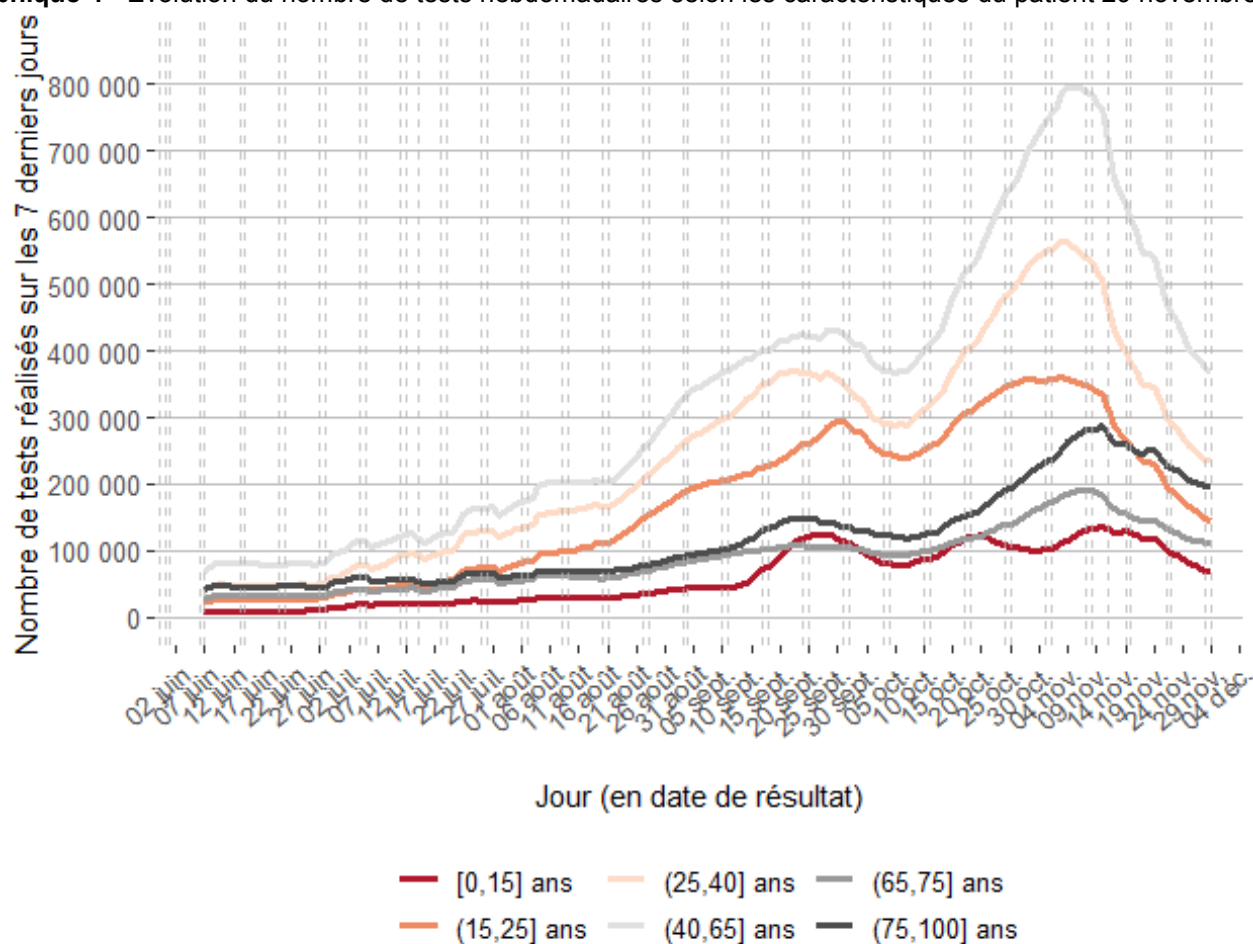
Les statistiques présentées ci-dessous (Tableau 1), et comme dans l'ensemble de la note, portent sur l'ensemble des tests RT-PCR. Un patient ayant réalisé plusieurs tests est donc compté plusieurs fois.

Les 0-15 ans et les plus de 75 ans sont désormais les catégories d'âge chez lesquelles la proportion des tests positifs est la plus élevée.

Tableau 1 • Répartition des tests RT-PCR par âge, sexe, appartenance à une profession de santé, et type d'hébergement, pour les tests validés entre le 23 novembre et le 29 novembre

Variable	Modalités	Nombre de tests	Proportion par modalité	Proportion de tests positifs
Sexe	F	637 530	57 %	7,3 %
	M	484 505	43 %	7,6 %
	NA	3 903	0 %	9,1 %
Âge	[0,15]	68 085	6 %	8,3 %
	(15,25]	145 424	13 %	7,3 %
	(25,40]	234 805	21 %	6,8 %
	(40,65]	370 216	33 %	7,4 %
	(65,75]	112 364	10 %	6,7 %
	(75,100]	194 591	17 %	8,4 %
	NA	453	0 %	15,7 %
Professionnel de santé	N	854 220	76 %	7,6 %
	O	143 408	13 %	6,3 %
	NR	128 310	11 %	7,4 %
Type d'hébergement	Hébergement individuel	833 372	74 %	7,4 %
	Hospitalisé	64 567	6 %	7,6 %
	EHPAD	90 186	8 %	7,8 %
	En milieu carcéral	1 753	0 %	1,9 %
	Autre structure d'hébergement collectif	30 645	3 %	7,2 %
	NA	105 415	9 %	7,3 %
Date d'apparition des premiers symptômes (par rapport à la date de prélèvement)	Asymptomatique/Pré-symptomatique	692 285	62 %	5,2 %
	Le jour ou la veille	59 145	5 %	14,2 %
	Il y a 2 à 4 jours	100 035	9 %	13,9 %
	Il y a 5 à 7 jours	33 194	3 %	15,0 %
	Il y a 8 à 15 jours	13 297	1 %	21,1 %
	Il y a plus de 2 semaines	10 430	1 %	16,2 %
	NR	217 552	19 %	7,2 %

Graphique 4 • Évolution du nombre de tests hebdomadaires selon les caractéristiques du patient 29 novembre



Source : SI-DEP ; calculs DREES

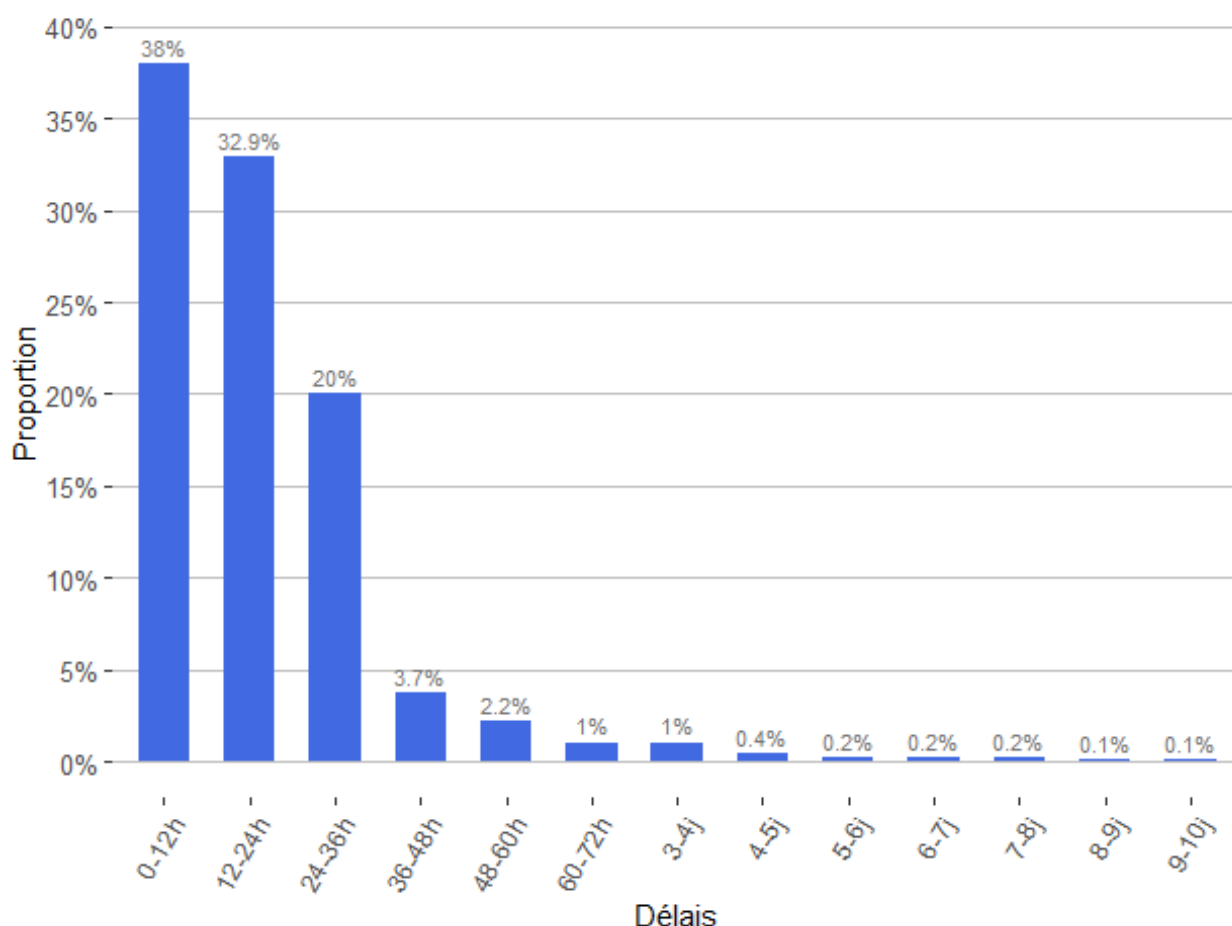
Champ : tests avec dates de validation entre le 23 novembre et le 29 novembre inclus, remontés dans les envois quotidiens SI-DEP reçus par la DREES jusqu'au 1er décembre 5h. Suppression des lignes avec pseudonymes manquants et des tests en doublon.

3 Délais entre date de prélèvement et date de validation des tests RT-PCR

Les tests RT-PCR validés (date de résultat) entre le 23 novembre et le 29 novembre ont été prélevés moins de 24h auparavant dans 71 % des cas (contre 66 % la semaine précédente), et moins de 48h auparavant dans 95 % des cas (contre 93 % la semaine précédente) (Graphique 5). Enfin 98 % des tests sont rendus en moins de 72h, contre 97 % la semaine précédente (Graphique 5). La durée médiane entre prélèvement et validation du résultat est de 0,8 jour (stable par rapport à la semaine précédente).

On constate une légère différence entre laboratoires publics et laboratoires privés (Graphique 6), 77% des laboratoires publics ayant réalisé les analyses en moins de 24h (vs 70 % dans le privé). Ces résultats sont toutefois à nuancer car il n'est pas impossible que la date-heure de prélèvement corresponde dans certains cas à la date de réception du prélèvement par le laboratoire et non à la date-heure de prélèvement. Cela pourrait conduire à sous-estimer les délais moyens. De même, les délais ici présentés correspondent au délai entre la date de prélèvement et la date d'intégration des résultats dans SI-DEP. Cependant, la date d'envoi des résultats aux patients par le laboratoire peut être ultérieure à l'intégration des résultats dans SI-DEP. Les délais entre date de prélèvement et réception des résultats par les patients pourraient donc, là encore, être supérieurs à ceux présentés dans cette note.

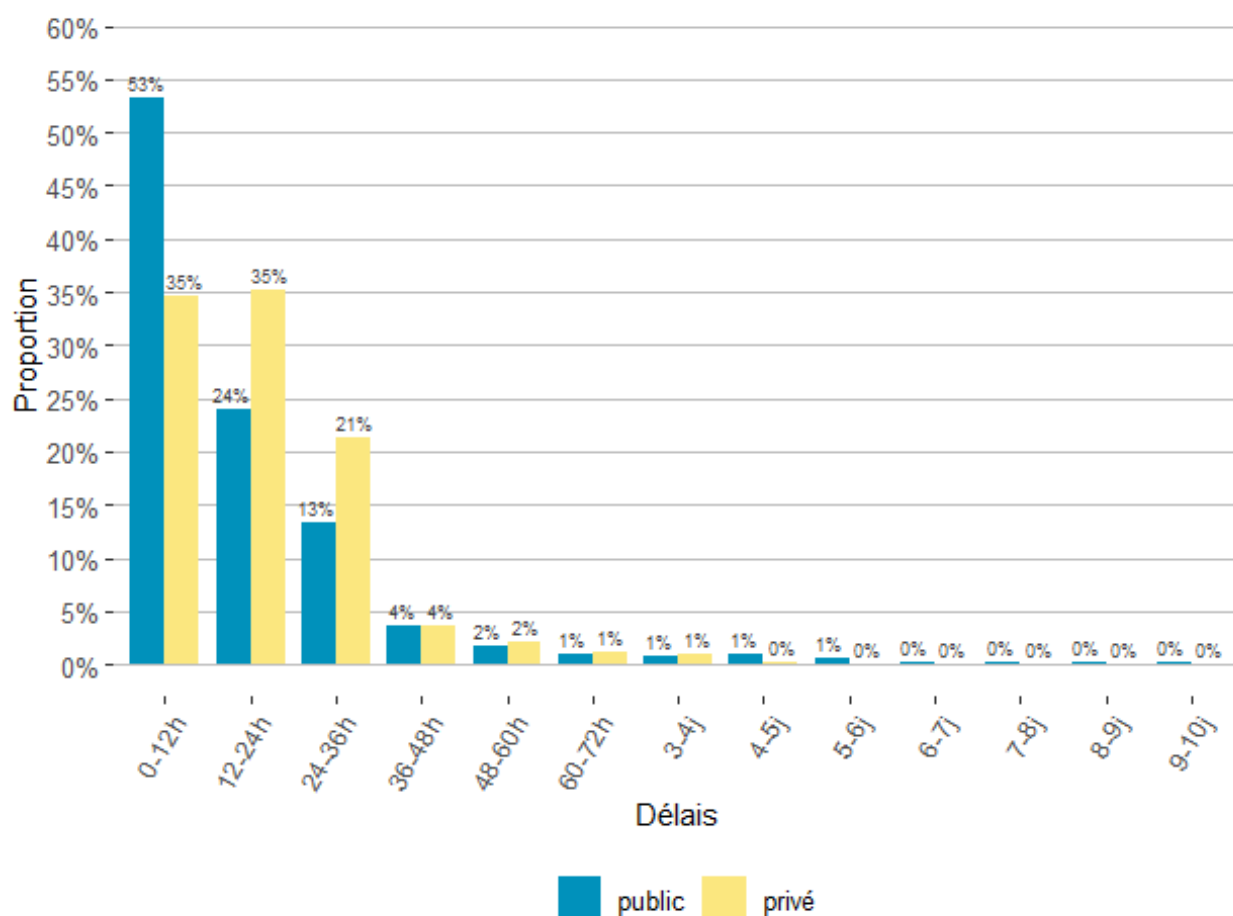
Graphique 5 • Distribution des délais nationaux entre prélèvement et validation du résultat, pour les tests RT-PCR validés entre le 23 novembre et le 29 novembre



Source : SI-DEP ; calculs DREES.

Champ : tests avec dates de validation entre le 23 novembre et le 29 novembre inclus, remontés dans les envois quotidiens SI-DEP reçus par la DREES jusqu'au 1er décembre 5h. Suppression des lignes avec pseudonymes manquants et des tests en doublon. Suppression des délais aberrants (négatifs ou supérieurs à 10 jours).

Graphique 6 • Distribution des délais nationaux entre prélèvement et validation du résultat, en fonction du statut juridique de l'établissement, pour les tests RT-PCR validés entre le 23 novembre et le 29 novembre



Source : SI-DEP ; calculs DREES

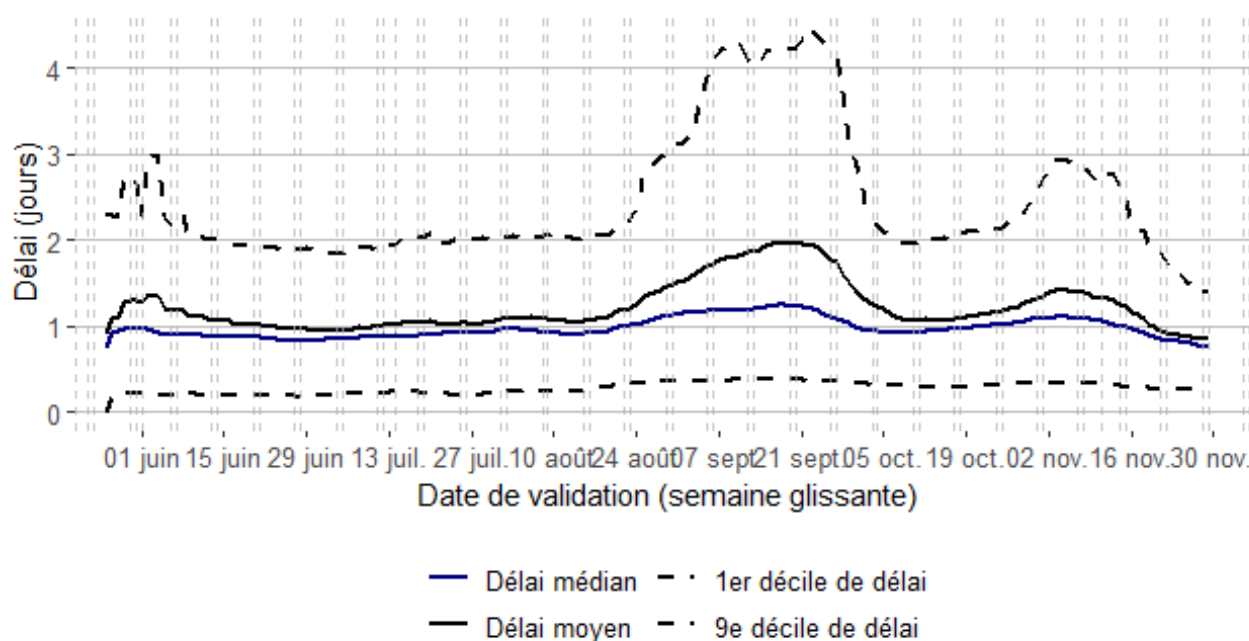
Champ : tests avec dates de validation entre le 23 novembre et le 29 novembre inclus, remontés dans les envois quotidiens SI-DEP reçus par la DREES jusqu'au 1er décembre 5h. Suppression des lignes avec pseudonymes manquants et des tests en doublon. Suppression des délais aberrants (négatifs ou supérieurs à 10 jours). Sur les 621 entités juridiques ayant remonté des tests dans SI-DEP depuis l'extraction du 24 mai, 371 sont des laboratoires privés et 249 publics.

La diminution du nombre de tests continue d'impacter favorablement les délais des rendus de tests, qui ont continué de se raccourcir la semaine dernière. Les délais les plus élevés diminuent (Graphiques 7A et 7B, et Graphiques C et D en annexe), tandis que les délais les plus courts sont stables (Graphique 7C). La médiane et la moyenne sont stables (moyenne à 0,9 jour et médiane à 0,8 jour).

Les tendances relatives aux délais sont les mêmes quelles que soient les caractéristiques des patients (Graphes 7D à 7J). Les graphiques par région sont disponibles en annexe (Graphiques E, F et G).

Graphique 7 • Évolution des délais entre prélèvement et validation du résultat pour les tests RT-PCR en France

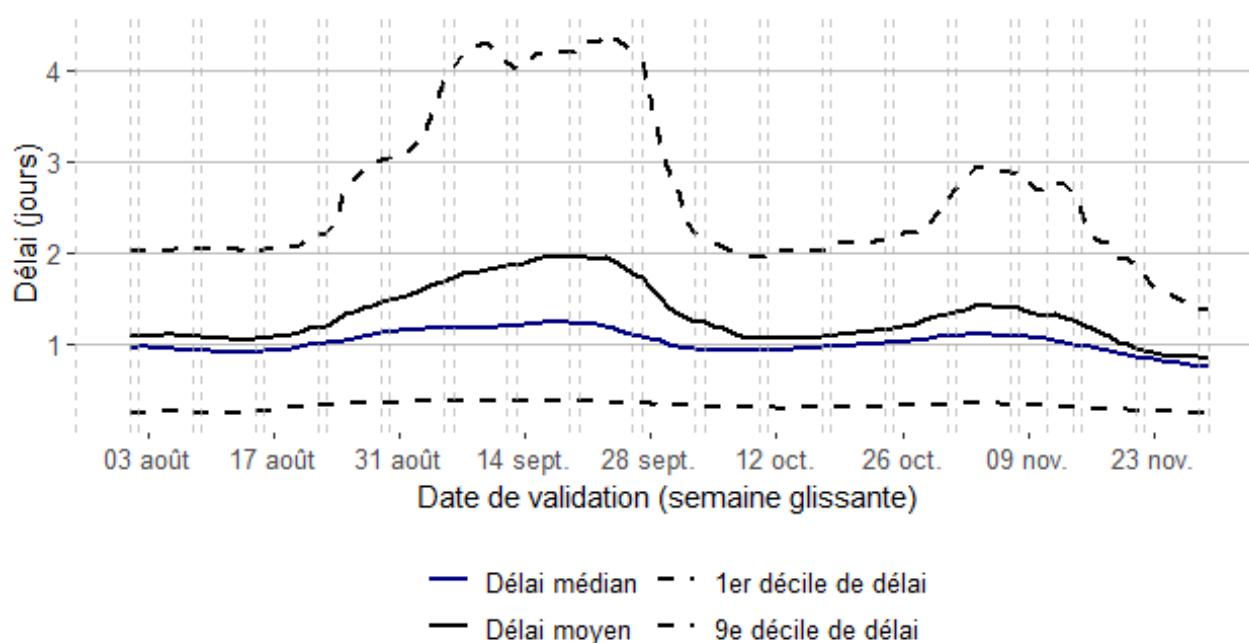
A. Ensemble des tests (moyenne, médiane, premier et dernier déciles)



Source : SI-DEP ; calculs DREES

Champ : tests remontés dans les envois quotidiens SI-DEP reçus par la DREES jusqu'au 1er décembre 5h. Suppression des lignes avec pseudonymes manquants et des tests en doublon. Suppression des délais aberrants (négatifs ou supérieurs à 10 jours).

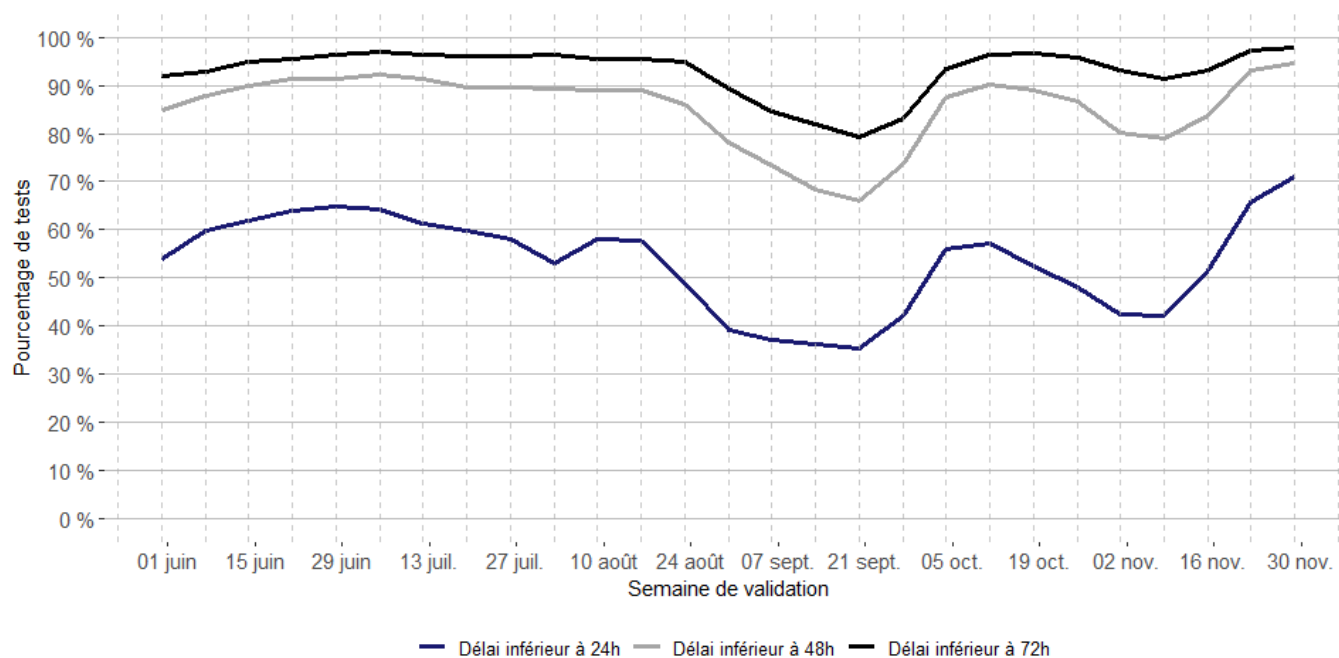
B. Ensemble des tests, depuis début août (moyenne, médiane, premier et dernier déciles)



Source : SI-DEP ; calculs DREES

Champ : tests remontés dans les envois quotidiens SI-DEP reçus par la DREES jusqu'au 1er décembre 5h. Suppression des lignes avec pseudonymes manquants et des tests en doublon. Suppression des délais aberrants (négatifs ou supérieurs à 10 jours).

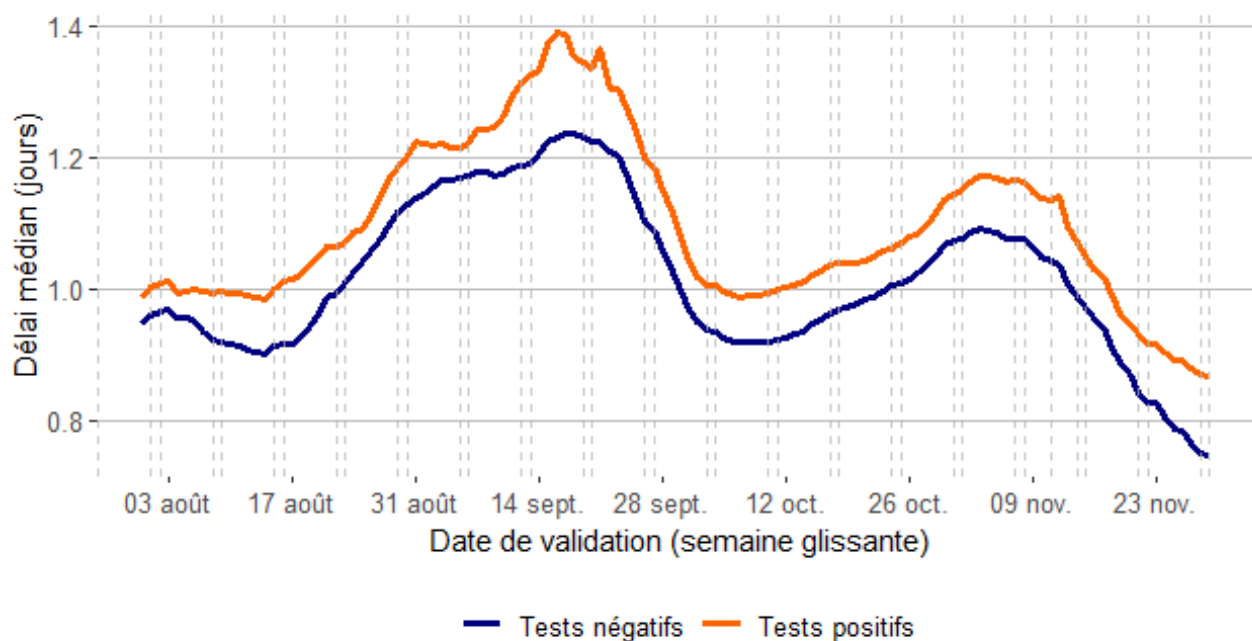
C. Distribution des délais nationaux entre prélèvement et validation du résultat des tests RT-PCR, par semaine de validation



Source : SI-DEP, extraction le 1^{er} décembre ; calculs DREES

Champ : tests remontés dans les envois quotidiens SI-DEP reçus par la DREES jusqu'au 1er décembre 5h. Suppression des lignes avec pseudonymes manquants et des tests en doublon.

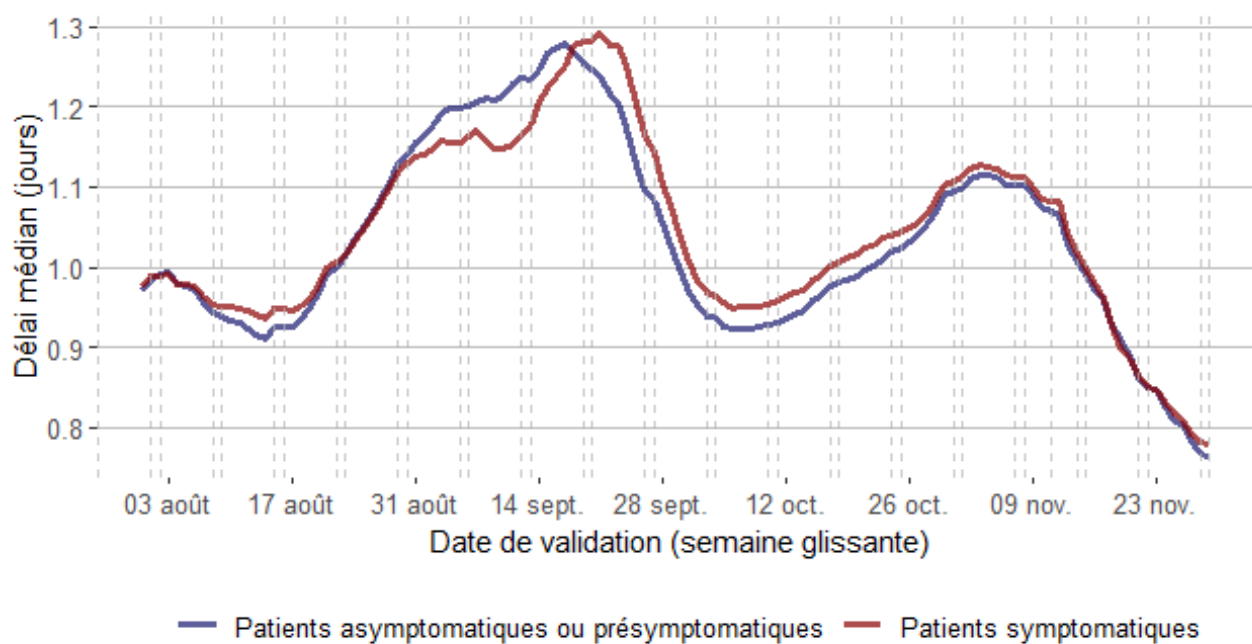
D. Distinction selon le résultat du test (délai médian sur les sept derniers jours)



Source : SI-DEP ; calculs DREES

Champ : tests remontés dans les envois quotidiens SI-DEP reçus par la DREES jusqu'au 1er décembre 5h. Suppression des lignes avec pseudonymes manquants et des tests en doublon. Suppression des délais aberrants (négatifs ou supérieurs à 10 jours).

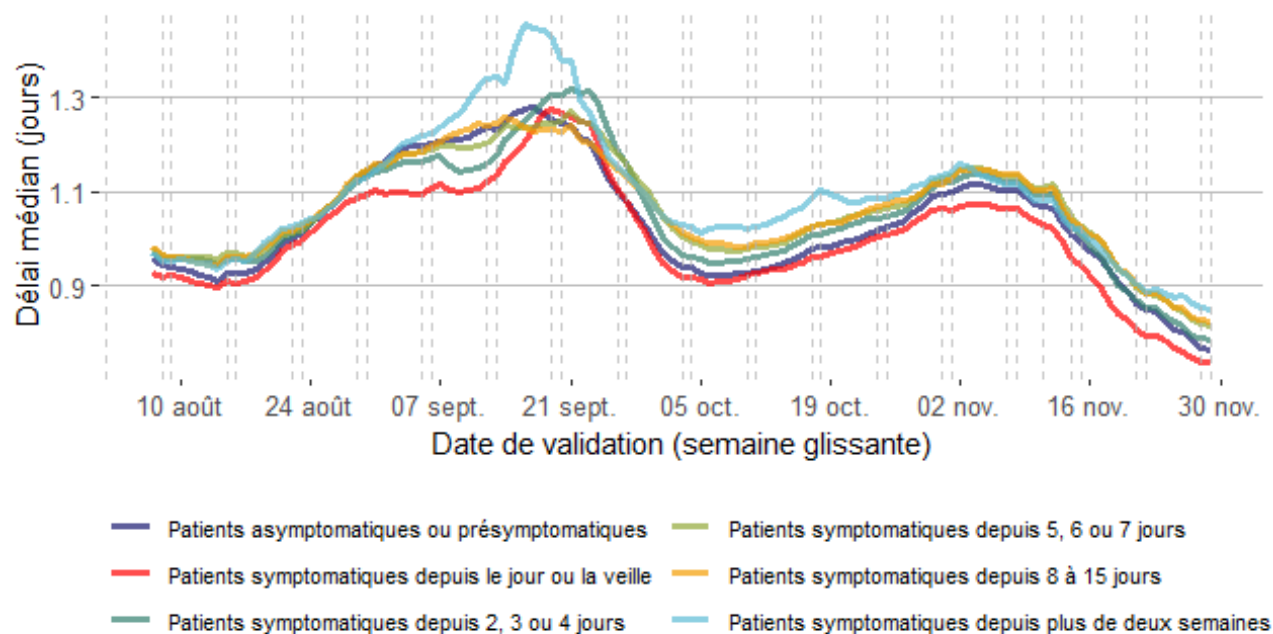
E. Distinction selon l'existence de symptômes déclarés par les patients (délai médian sur les sept derniers jours)



Source : SI-DEP ; calculs DREES

Champ : tests remontés dans les envois quotidiens SI-DEP reçus par la DREES jusqu'au 1er décembre 5h. Suppression des lignes avec pseudonymes manquants et des tests en doublon. Suppression des délais aberrants (négatifs ou supérieurs à 10 jours).

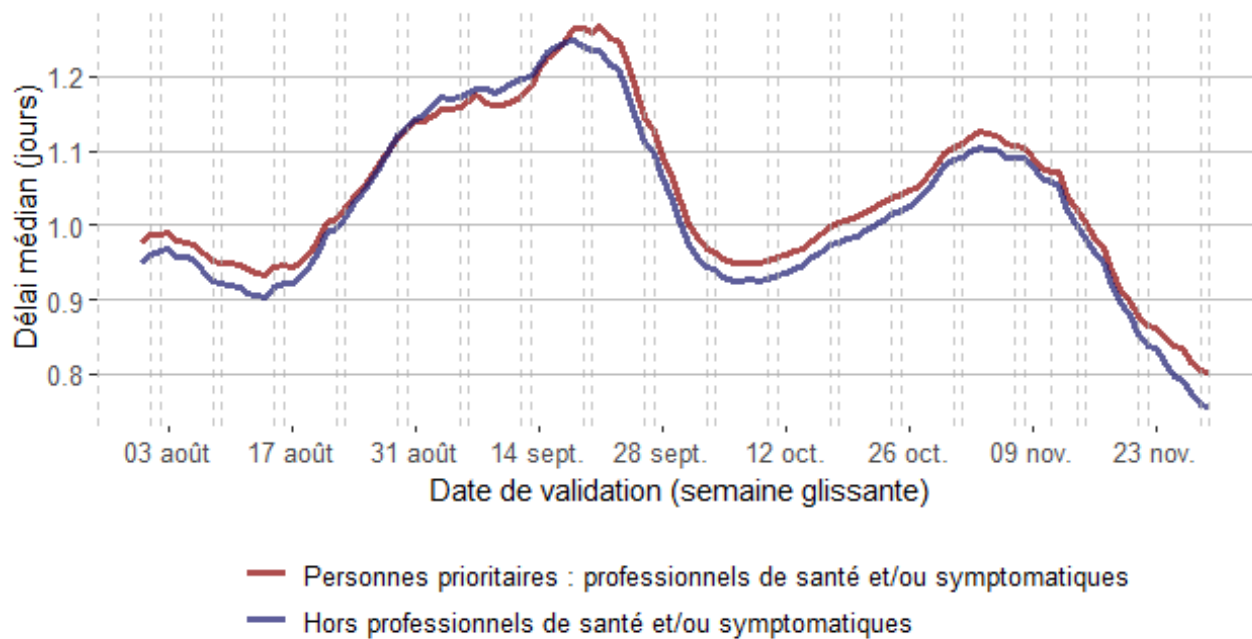
F. Distinction selon l'existence de symptômes et leur ancienneté déclarés (délai médian sur les sept derniers jours)



Source : SI-DEP ; calculs DREES

Champ : tests remontés dans les envois quotidiens SI-DEP reçus par la DREES jusqu'au 1er décembre 5h. Suppression des lignes avec pseudonymes manquants et des tests en doublon. Suppression des délais aberrants (négatifs ou supérieurs à 10 jours).

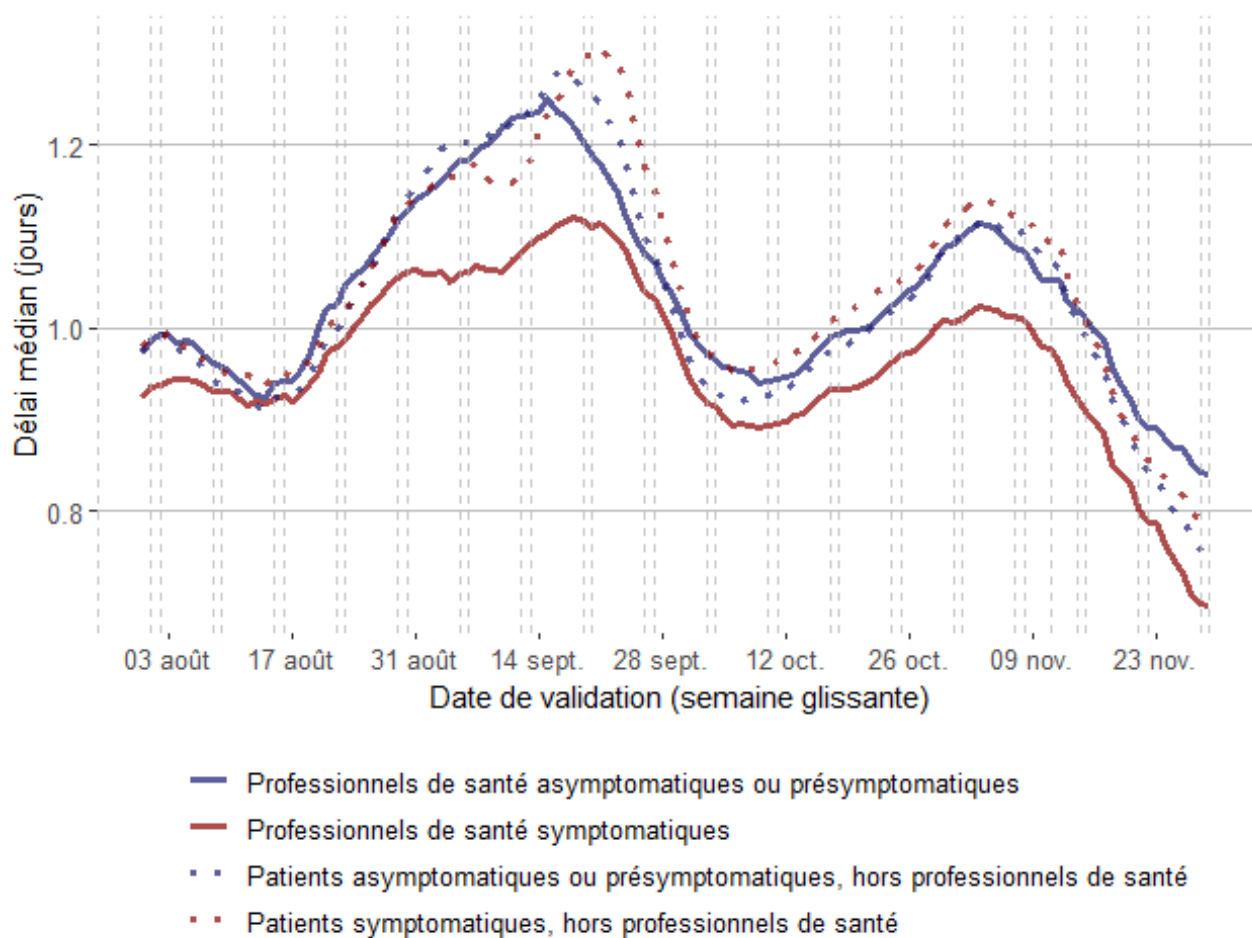
G. Distinction selon le niveau de priorité du test (délai médian sur les sept derniers jours)



Source : SI-DEP ; calculs DREES

Champ : tests remontés dans les envois quotidiens SI-DEP reçus par la DREES jusqu'au 1er décembre 5h. Suppression des lignes avec pseudonymes manquants et des tests en doublon. Suppression des délais aberrants (négatifs ou supérieurs à 10 jours).

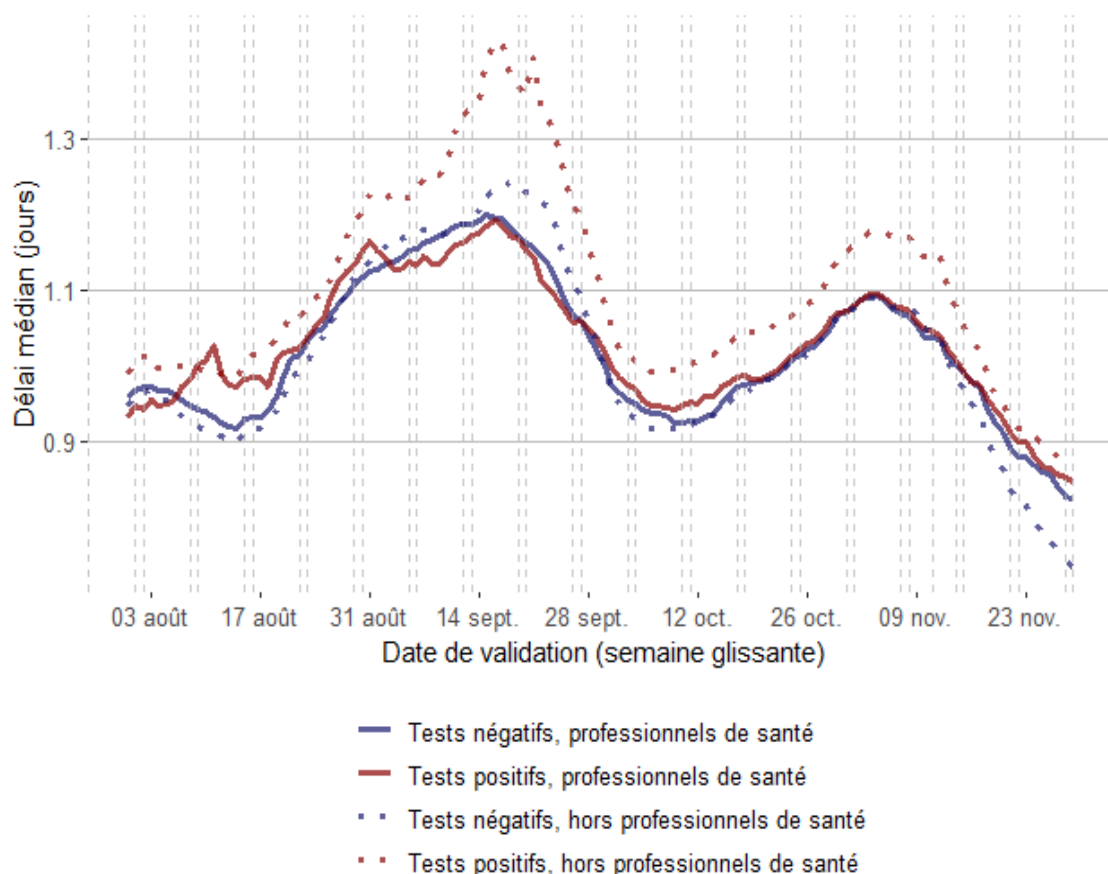
H. Distinction selon l'appartenance à une profession de santé et le résultat du test (délai médian sur les sept derniers jours)



Source : SI-DEP ; calculs DREES

Champ : tests remontés dans les envois quotidiens SI-DEP reçus par la DREES jusqu'au 1er décembre 5h. Suppression des lignes avec pseudonymes manquants et des tests en doublon. Suppression des délais aberrants (négatifs ou supérieurs à 10 jours).

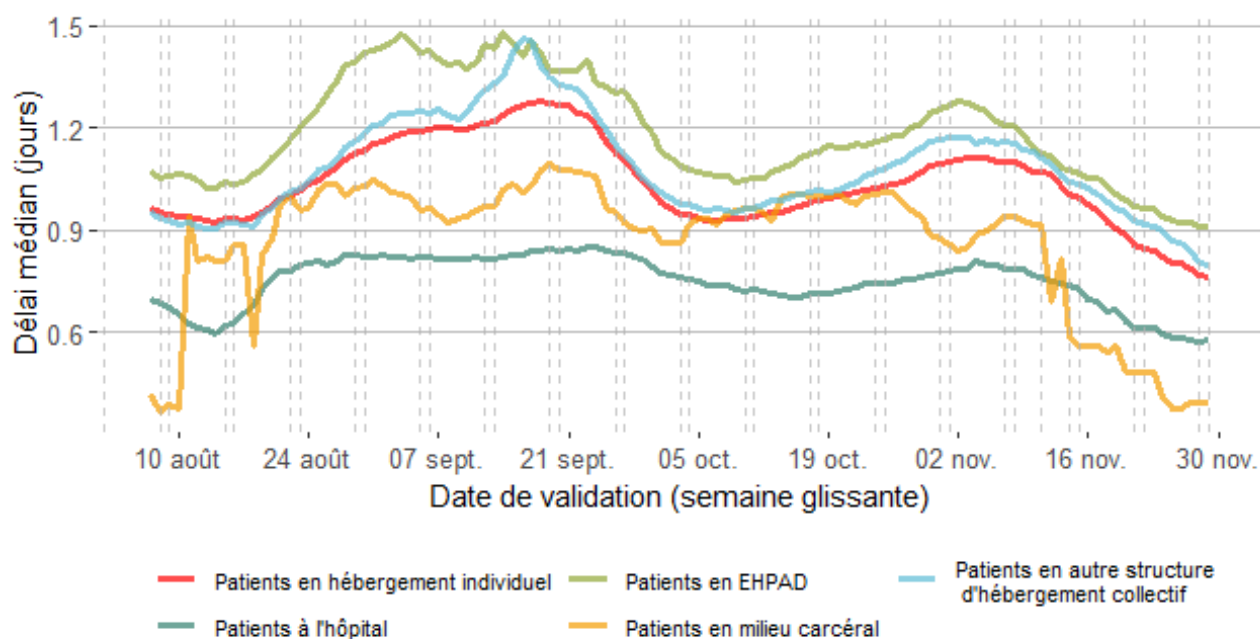
I. Distinction selon l'appartenance à une profession de santé et l'existence de symptômes déclarés par les patients (délai médian sur les sept derniers jours)



Source : SI-DEP ; calculs DREES

Champ : tests remontés dans les envois quotidiens SI-DEP reçus par la DREES jusqu'au 1er décembre 5h. Suppression des lignes avec pseudonymes manquants et des tests en doublon. Suppression des délais aberrants (négatifs ou supérieurs à 10 jours).

J. Distinction par type d'hébergement (délai médian sur les sept derniers jours)



Source : SI-DEP ; calculs DREES

Champ : tests remontés dans les envois quotidiens SI-DEP reçus par la DREES jusqu'au 1er décembre 5h. Suppression des lignes avec pseudonymes manquants et des tests en doublon. Suppression des délais aberrants (négatifs ou supérieurs à 10 jours).

Les délais diminuent ou sont stables dans la plupart des régions (Tableau 2 et Graphiques C et I en annexe). Le détail pour l'Île de France est donné en annexe (Graphique D). Les délais de la semaine précédente sont disponibles dans le tableau B en annexe. **À l'exception de la Martinique et de Mayotte, toutes les régions ont un délai médian de rendu de test inférieur ou égal à 1 jour.**

Nota bene : depuis la mise en place de cette note d'exploitation statistique des remontées SI-DEP, les déclinaisons par régions et départements se font sur la base du code postal de résidence permanente de la personne. En effet, la version actuelle de SI-DEP ne permet pas de prendre en compte un code postal de résidence temporaire, et jusqu'à très récemment de mener l'analyse sur le département ou la région du laboratoire, la proportion de laboratoires identifiables par leur entité géographique restant trop faible. Pour les RT-PCR, cela peut avoir des conséquences sur l'interprétation des délais et des taux de positivité à l'échelle infra nationale.

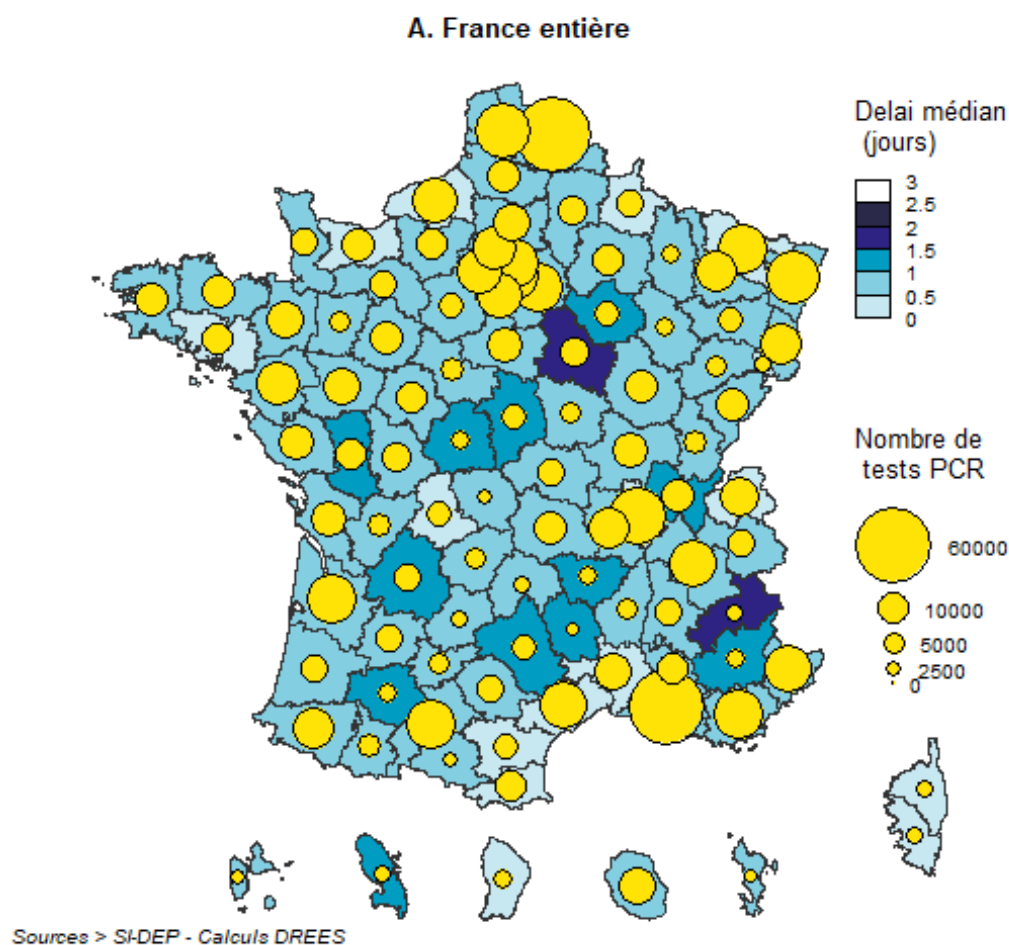
Tableau 2 • Délai (en jours) entre prélèvement et validation du résultat, par région, pour les tests validés entre le 23 novembre et le 29 novembre

Région	Dernière semaine écoulée				Semaine précédente			
	Délai Q1	Délai Moyen	Délai Médian	Délai Q3	Délai Q1	Délai Moyen	Délai Médian	Délai Q3
ARA	0,4	0,8	0,8	1,0	0,4	0,9	0,9	1,1
BFC	0,4	1,0	0,9	1,2	0,5	1,2	1,0	1,3
BRE	0,3	0,8	0,8	1,1	0,3	0,9	0,9	1,1
COR	0,2	0,5	0,3	0,8	0,2	0,6	0,3	0,8
CVL	0,4	0,9	0,8	1,2	0,4	1,0	0,9	1,2
GDP	0,4	1,0	0,6	1,4	0,4	1,0	0,6	1,3
GES	0,4	0,8	0,6	1,0	0,4	0,9	0,8	1,0
GUY	0,3	0,5	0,4	0,6	0,3	0,6	0,5	1,0
HDF	0,4	0,9	0,8	1,0	0,4	0,9	0,8	1,0
IDF	0,4	0,9	0,7	1,0	0,4	0,9	0,8	1,1
MAR	0,8	1,2	1,2	1,3	0,8	1,3	1,2	1,4
MAY	0,5	1,1	1,0	1,4	0,5	1,2	1,0	1,4
NAQ	0,4	0,9	0,9	1,1	0,5	1,0	0,9	1,2
NOR	0,2	0,7	0,5	1,0	0,3	0,9	0,8	1,2
OCC	0,3	0,7	0,6	1,0	0,4	0,9	0,8	1,1
PAC	0,4	0,9	0,8	1,0	0,4	0,9	0,8	1,1
PDL	0,4	0,9	0,8	1,1	0,4	1,0	0,9	1,2
REU	0,3	0,7	0,6	0,9	0,4	0,7	0,7	0,9
NA	0,4	1,0	0,8	1,1	0,4	1,0	0,8	1,2
France	0,4	0,9	0,8	1,0	0,4	0,9	0,8	1,0

Source : SI-DEP ; calculs DREES

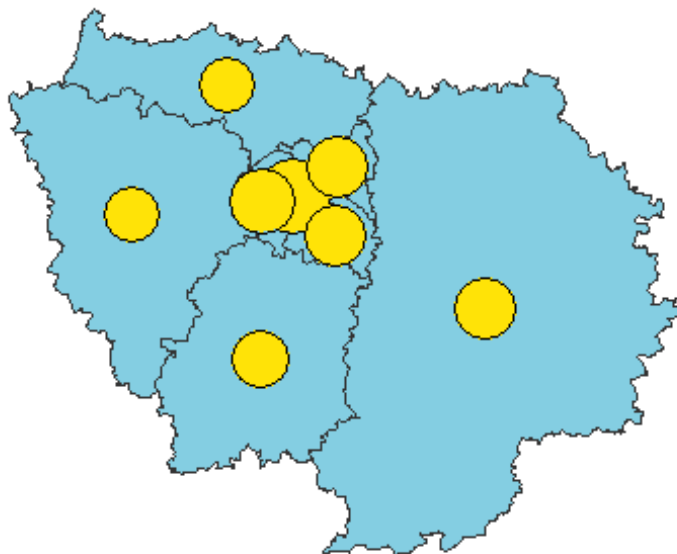
Champ : tests avec dates de validation entre le 23 novembre et le 29 novembre inclus, remontés dans les envois quotidiens SI-DEP reçus par la DREES jusqu'au 1er décembre 5h. Suppression des lignes avec pseudonymes manquants et des tests en doublon. Suppression des délais aberrants (négatifs ou supérieurs à 10 jours).

Cartes 1 • Délai entre prélèvement et validation du résultat dans SI-DEP, par département, pour les tests validés entre le 23 novembre et le 29 novembre. A : France entière, B : zoom sur l'Île-de-France



Champ : tests avec dates de validation entre le 23 novembre et le 29 novembre inclus, remontés dans les envois quotidiens SI-DEP reçus par la DREES jusqu'au 1er décembre 5h. Suppression des lignes avec pseudonymes manquants et des tests en doublon. Suppression des délais aberrants (négatifs ou supérieurs à 10 jours).

B. Zoom sur les départements d'Ile-de-France



Sources > SI-DEP - Calculs DREES

Champ : tests avec dates de validation entre le 23 novembre et le 29 novembre inclus, remontés dans les envois quotidiens SI-DEP reçus par la DREES jusqu'au 1er décembre 5h. Suppression des lignes avec pseudonymes manquants et des tests en doublon. Suppression des délais aberrants (négatifs ou supérieurs à 10 jours)

Depuis peu, dans son point épidémiologique, Santé Publique France publie des éléments sur les délais de rendu des tests RT-PCR. Le mode de calcul est toutefois légèrement différent dans la mesure où l'on considère ici le délai en heures, tandis que Santé Publique France le compte en journées. Ainsi, un test réalisé le lundi 8h et validé le mardi 14h comptera comme >24h ici (30h) tandis qu'il sera comptabilisé comme rendu le jour ou le lendemain par Santé Publique France. Le graphique-ci-dessous présente l'évolution des délais selon ce mode de présentation. Le constat du raccourcissement des délais est également avéré ainsi.



Source : SI-DEP, extraction le 1^{er} décembre ; calculs DREES

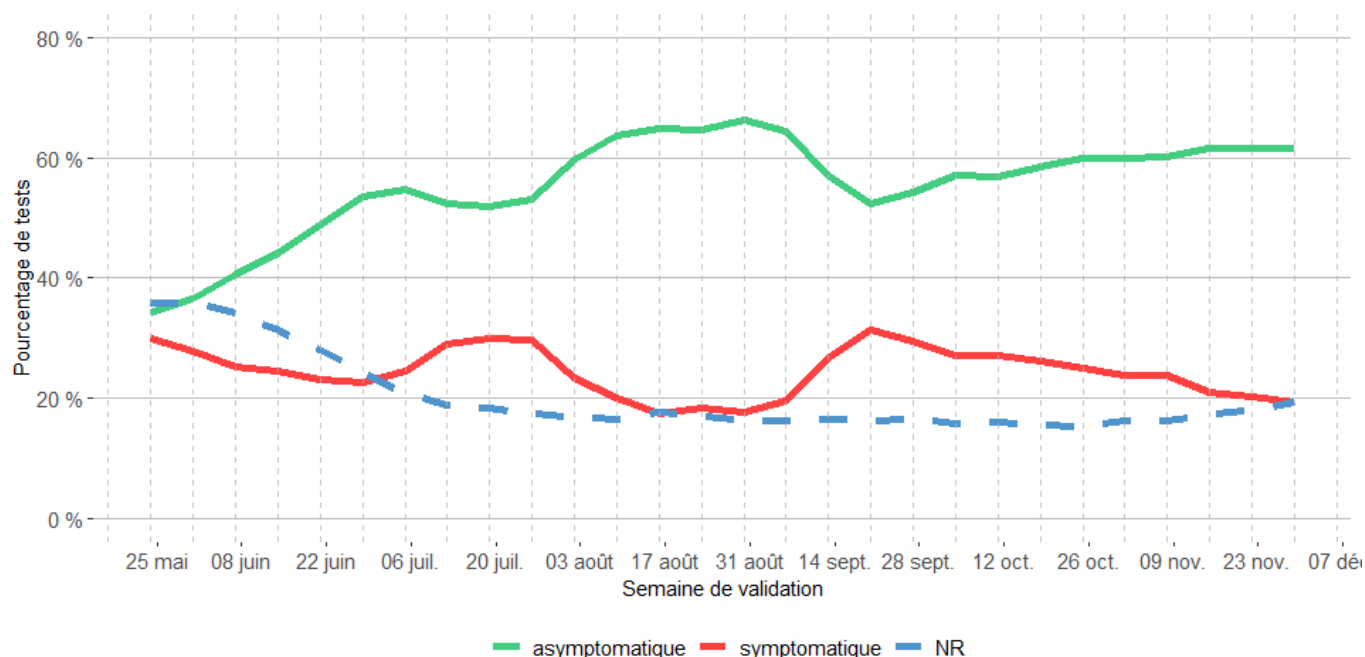
Champ : tests remontés dans les envois quotidiens SI-DEP reçus par la DREES jusqu'au 1er décembre 5h. Suppression des lignes avec pseudonymes manquants et des tests en doublon.

4 Délais entre date d'apparition des premiers symptômes et date de prélèvement des tests RT PCR

Entre le 23 novembre et le 29 novembre, 19 % des tests RT-PCR concernaient des personnes présentant des symptômes, soit 24 % des personnes pour qui cette variable est correctement renseignée. La qualité de remplissage de cette information s'est améliorée de mai à fin juillet, mais on note une légère dégradation très récente avec un taux de données inexploitable qui remonte autour de 19 %, contre 16 % auparavant (Graphique 8, courbe pointillée). Ces tendances se déclinent au niveau régional (Graphique H en annexe).

La proportion des patients testés présentant des symptômes depuis le jour ou la veille augmente, alors qu'elle diminue pour les patients présentant des symptômes depuis plus de 5 jours ou plus (Graphique 9). Il est possible que du fait de la diminution du nombre de tests, il soit plus rapide pour une personne présentant des symptômes d'obtenir un rendez-vous en laboratoire.

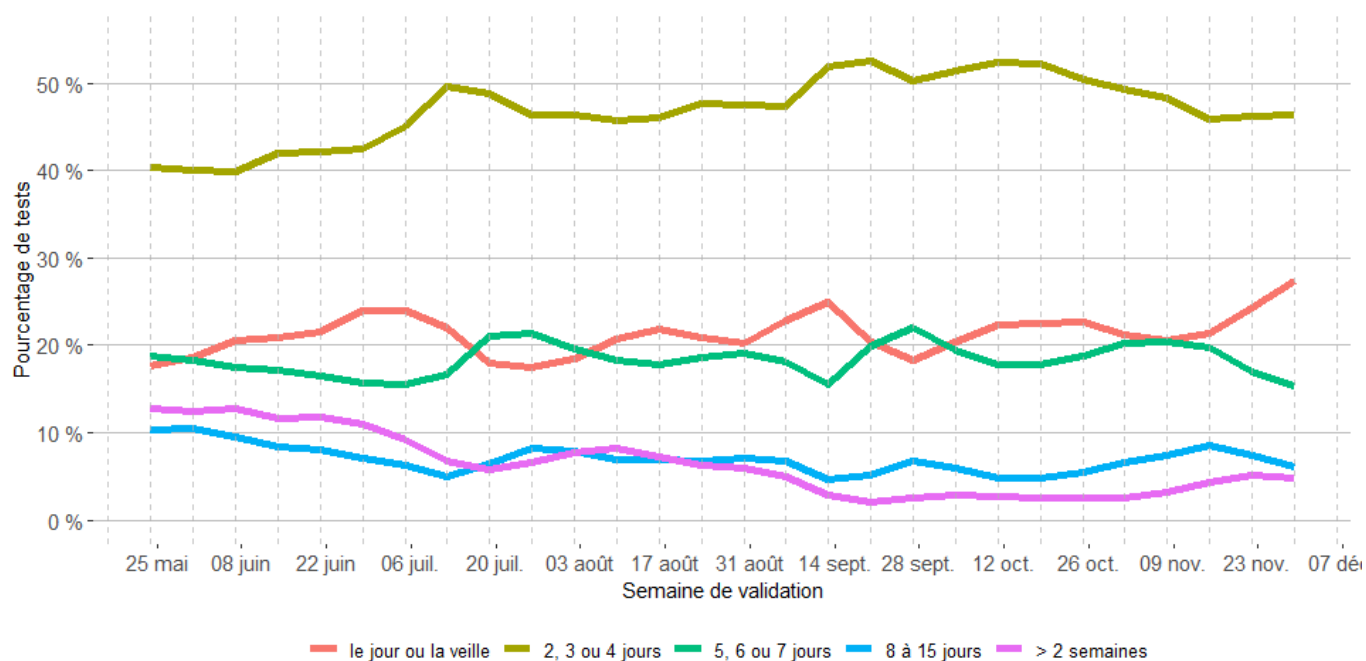
Graphique 8 • Proportion de tests RT-PCR réalisés en France sur des personnes présentant des symptômes, par semaine de validation



Source : SI-DEP, extraction le 1^{er} décembre ; calculs DREES

Champ : tests remontés dans les envois quotidiens SI-DEP reçus par la DREES jusqu'au 1^{er} décembre 5h. Suppression des lignes avec pseudonymes manquants ou région inconnue et des tests en doublon.

Graphique 9 • Évolution hebdomadaire des délais entre l'apparition des premiers symptômes et la réalisation du test RT-PCR chez les patients symptomatiques en France



Source : SI-DEP, extraction le 1^{er} décembre ; calculs DREES

Champ : tests remontés dans les envois quotidiens SI-DEP reçus par la DREES jusqu'au 1^{er} décembre 5h. Suppression des lignes avec pseudonymes manquants et des tests en doublon.

La distribution de la variable concernant la date d'apparition d'éventuels symptômes varie selon les caractéristiques des patients (Tableau 3)

Tableau 3 • Distribution des symptômes déclarés par typologie d'hébergement, tranche d'âge et appartenance à une profession de santé, pour les tests validés entre le 23 novembre et le 29 novembre

Variable	Modalités	Le jour ou la veille	Il y a 2 à 4 jours	Il y a 5 à 7 jours	Il y a 8 à 15 jours	Il y a plus de 2 semaines	Asymptomatique / Pré-symptomatique	NR
Tranche d'âge	[0,15]	8,8 %	14,3 %	4,2 %	1,2 %	0,4 %	58,7 %	12,4 %
	(15,25]	6,1 %	11,2 %	3,6 %	1,2 %	0,7 %	61,8 %	15,3 %
	(25,40]	6,4 %	12,0 %	3,8 %	1,3 %	0,8 %	58,8 %	16,9 %
	(40,65]	4,6 %	8,4 %	3,0 %	1,3 %	1,2 %	64,0 %	17,6 %
	(65,75]	3,6 %	5,8 %	2,2 %	1,2 %	1,3 %	65,5 %	20,3 %
	(75,100]	4,3 %	4,2 %	1,3 %	0,7 %	0,8 %	58,4 %	30,4 %
Type d'hébergement	Hébergement individuel	5,9 %	11,1 %	3,7 %	1,4 %	1,1 %	66,8 %	9,9 %
	Hospitalisé	5,2 %	2,9 %	0,9 %	0,8 %	1,0 %	52,0 %	37,1 %
	EHPAD	3,1 %	1,5 %	0,3 %	0,2 %	0,3 %	59,8 %	34,9 %
	En milieu carcéral	1,1 %	1,5 %	0,2 %	0,1 %	0,1 %	77,0 %	20,0 %
	Autre structure d'hébergement collectif	3,9 %	4,9 %	1,5 %	0,8 %	0,6 %	66,9 %	21,3 %
Professionnel de santé	O	5,4 %	6,9 %	2,0 %	0,8 %	0,6 %	65,0 %	19,3 %
	N	5,7 %	10,1 %	3,4 %	1,3 %	1,1 %	66,2 %	12,2 %

Source : SI-DEP ; calculs DREES

Champ : tests avec dates de validation entre le 23 novembre et le 29 novembre inclus, remontés dans les envois quotidiens SI-DEP reçus par la DREES jusqu'au 1er décembre 5h. Suppression des lignes avec pseudonymes manquants et des tests en doublon. Suppression des délais aberrants (négatifs ou supérieurs à 10 jours).

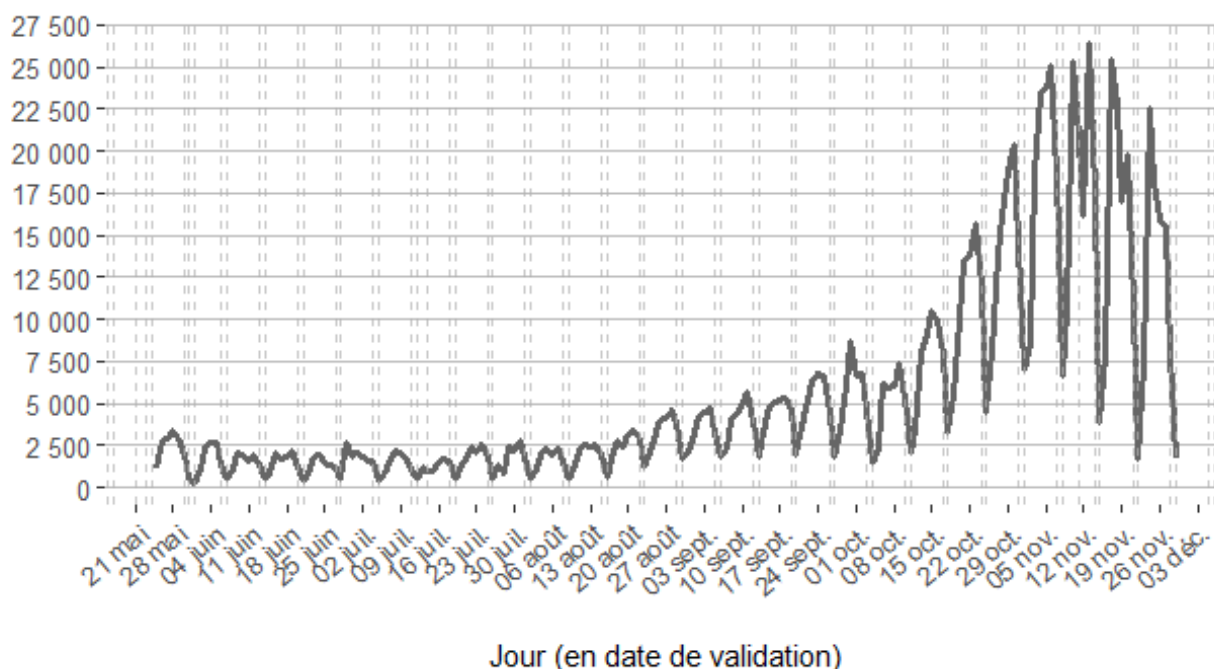
Note de lecture : La variable concernant la date d'apparition d'éventuels symptômes était non exploitable ou non renseignée pour 19,3 % des tests identifiant des professionnels de santé entre le 23 novembre et le 29 novembre. 65,0 % d'entre eux n'avaient pas de symptômes et 6,9 % en avait depuis 2 à 4 jours.

5 Tests RT PCR réalisés en EHPAD

Le nombre de tests réalisés sur des personnes hébergées en Ehpad a baissé cette semaine (Graphique 10).

Depuis un pic atteint fin octobre, le taux de positivité baisse dans les EHPAD. Il atteint ainsi 7,8 % la semaine dernière contre 8,4 % la semaine passée (Graphique 11).

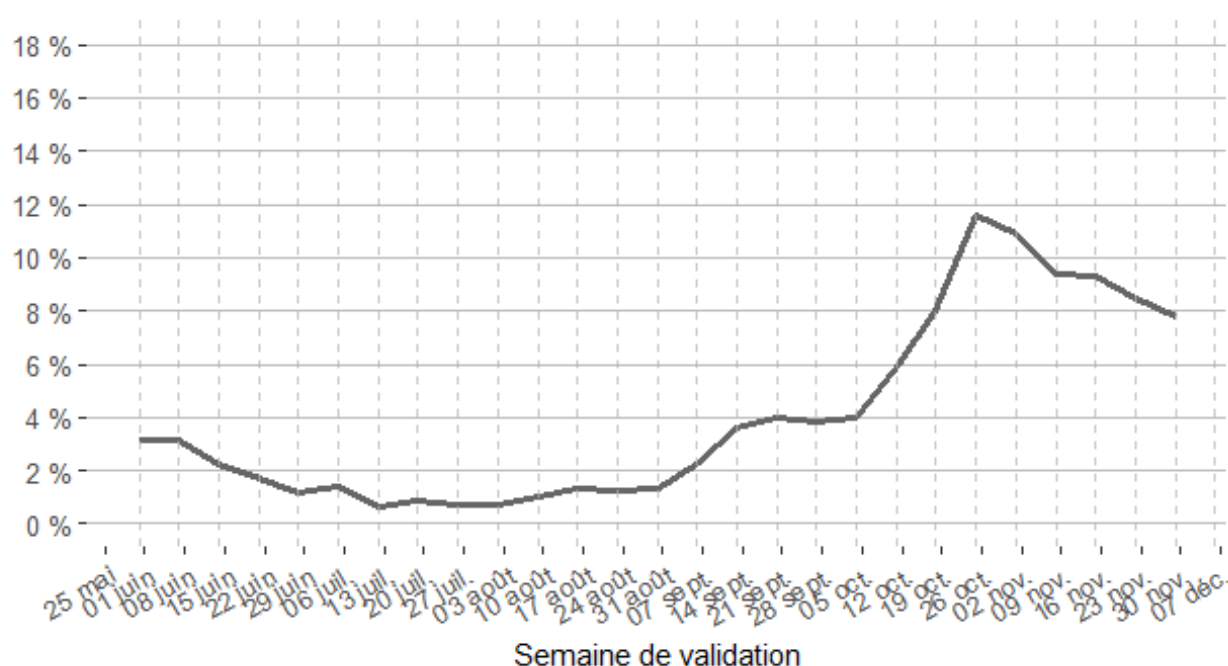
Graphique 10 • Évolution quotidienne du nombre de tests réalisés sur des personnes hébergées en EHPAD par date de validation



Source : SI-DEP, extraction le 1^{er} décembre ; calculs DREES

Champ : tests remontés depuis le 20 mai dans les envois quotidiens SI-DEP reçus par la DREES jusqu'au 1^{er} décembre 5h. Suppression des lignes avec pseudonymes manquants et des tests en doublon. Exclusion des professionnels de santé lorsque cette modalité était connue.

Graphique 11 • Évolution hebdomadaire du taux de positivité des tests réalisés en EHPAD par semaine de validation

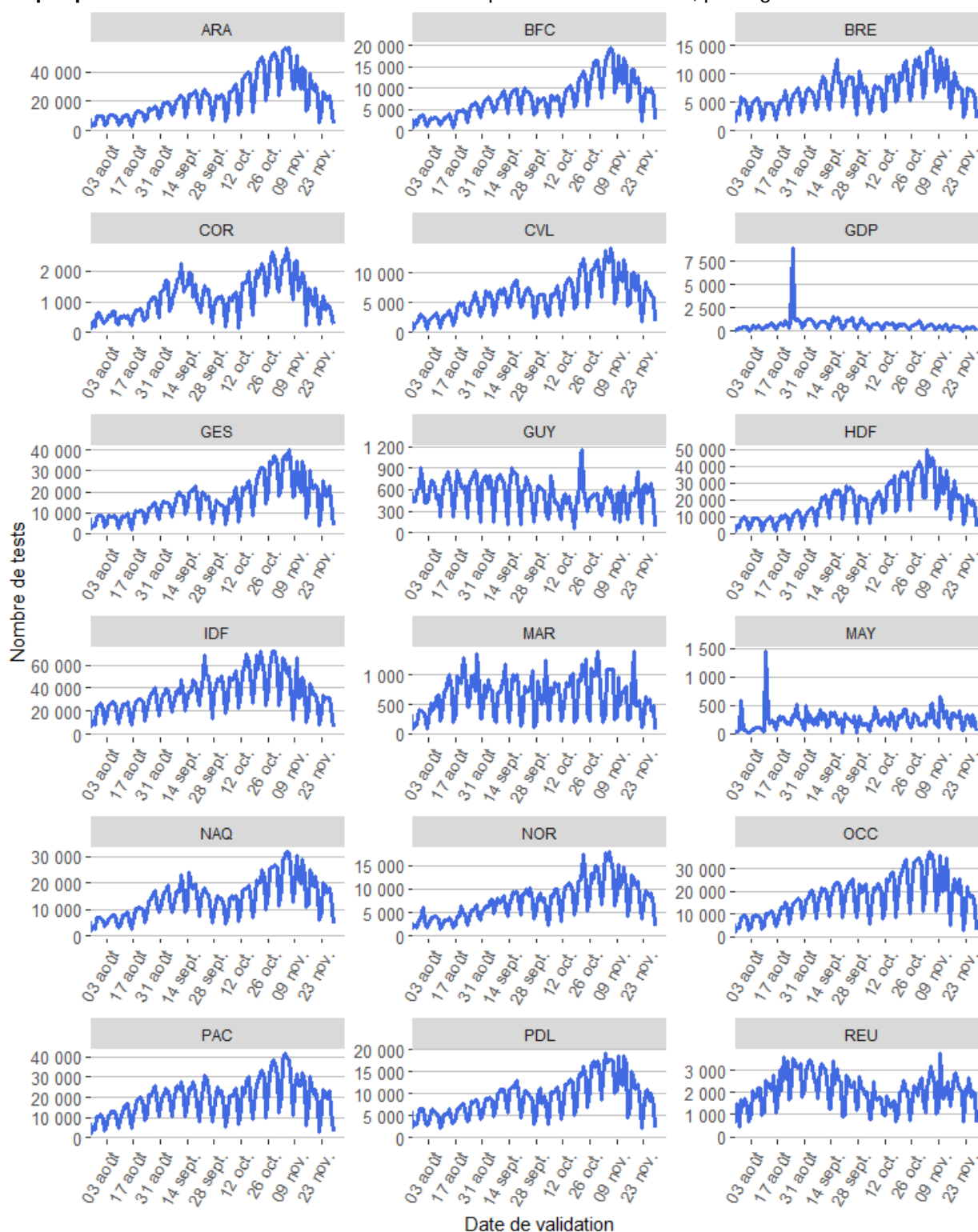


Source : SI-DEP, extraction le 1^{er} décembre ; calculs DREES

Champ : tests remontés depuis le 20 mai dans les envois quotidiens SI-DEP reçus par la DREES jusqu'au 1^{er} décembre 5h. Suppression des lignes avec pseudonymes manquants et des tests en doublon. Exclusion des professionnels de santé lorsque cette modalité était connue.

6 Annexes

Graphique A • Nombre de tests RT-PCR effectués par date de validation, par région



Source : SI-DEP ; calculs DREES

Champ : tests remontés dans les envois quotidiens SI-DEP reçus par la DREES jusqu'au 1er décembre 5h. Suppression des lignes avec pseudonymes manquants et des tests en doublon.

Tableau A • Nombre de tests RT-PCR remontés dans SI-DEP avec date de validation entre le 23 novembre et le 29 novembre, par région

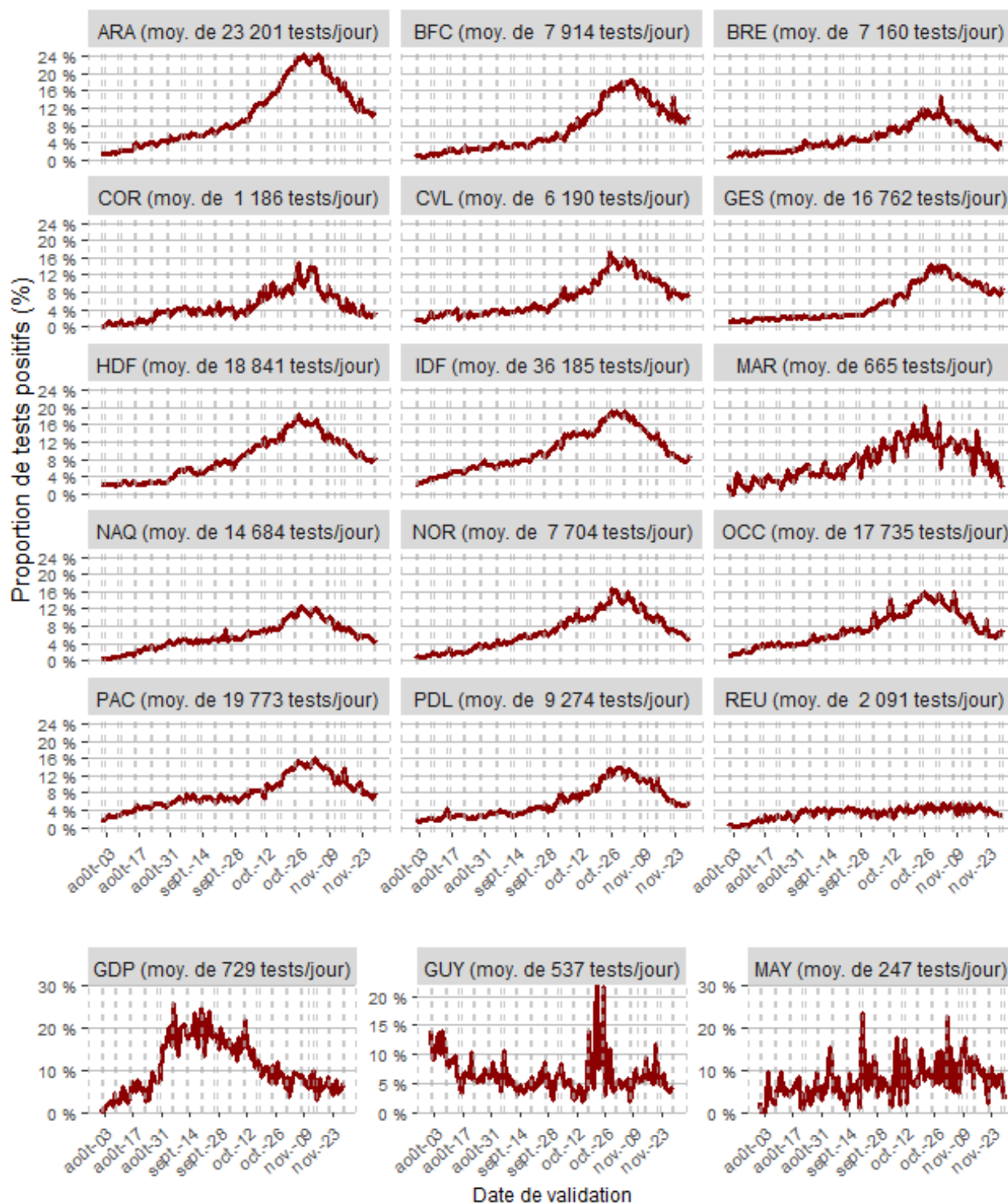
Région	Laboratoires publics	Laboratoires privés	Laboratoires au statut indéterminé	Total	Proportion de tests positifs
Auvergne-Rhône-Alpes	20 200	106 618	3 625	130 443	11,0 %
Bourgogne-Franche-Comté	11 532	44 092	22	55 646	9,4 %
Bretagne	11 042	30 286	47	41 375	3,8 %
Centre Val-de-Loire	10 984	29 556	49	40 589	7,3 %
Corse	1 035	4 383	8	5 426	3,0 %
Grand-Est	16 834	97 582	1 161	115 577	7,9 %
Guadeloupe	371	2 093	87	2 551	5,7 %
Guyane	1 066	2 607	2	3 675	4,9 %
Hauts-de-France	13 227	90 032	3 987	107 246	8,0 %
Île-de-France*	32 416	140 726	1 511	174 653	8,0 %
La Réunion	2 402	10 780	11	13 193	3,4 %
Martinique	763	2 110	4	2 877	5,4 %
Mayotte	1 234	392	1	1 627	8,1 %
Normandie	12 299	38 441	704	51 444	6,1 %
Nouvelle Aquitaine	19 874	77 256	4 355	101 485	5,3 %
Occitanie	17 607	82 680	3 145	103 432	5,8 %
Pays de la Loire	12 107	42 882	94	55 083	5,3 %
Provence-Alpes-Côte d'Azur	15 420	94 397	6 384	116 201	7,6 %
Région inconnue*	2 046	153	3 815	6 014	7,5 %
France entière	202 459	897 066	29 012	1 128 537	7,4 %

* Cette catégorie comprend, entre autres, les résultats des tests réalisées dans les aéroports pour lesquels le code postal de la résidence principale du patient n'a pas été renseigné, ce qui concerne majoritairement les voyageurs étrangers.

Source : SI-DEP ; calculs DREES.

Champ : tests avec dates de validation entre le 23 novembre et le 29 novembre inclus, remontés dans les envois quotidiens SI-DEP reçus par la DREES jusqu'au 1er décembre 5h. Suppression des lignes avec pseudonymes manquants et des tests en doublon.

Graphique B • Proportions de tests RT-PCR positifs par jour de validation et par région, depuis le 1^{er} août.

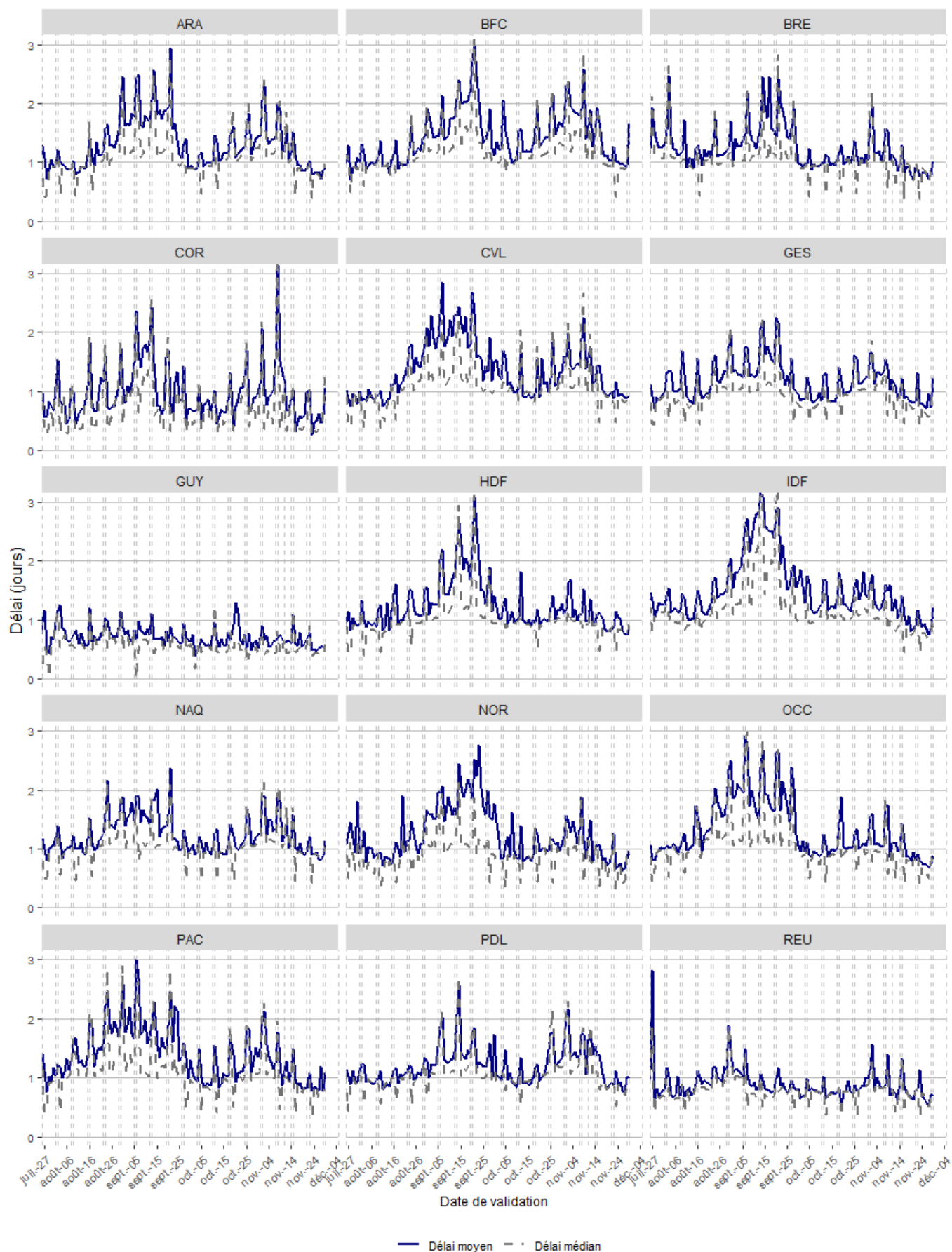


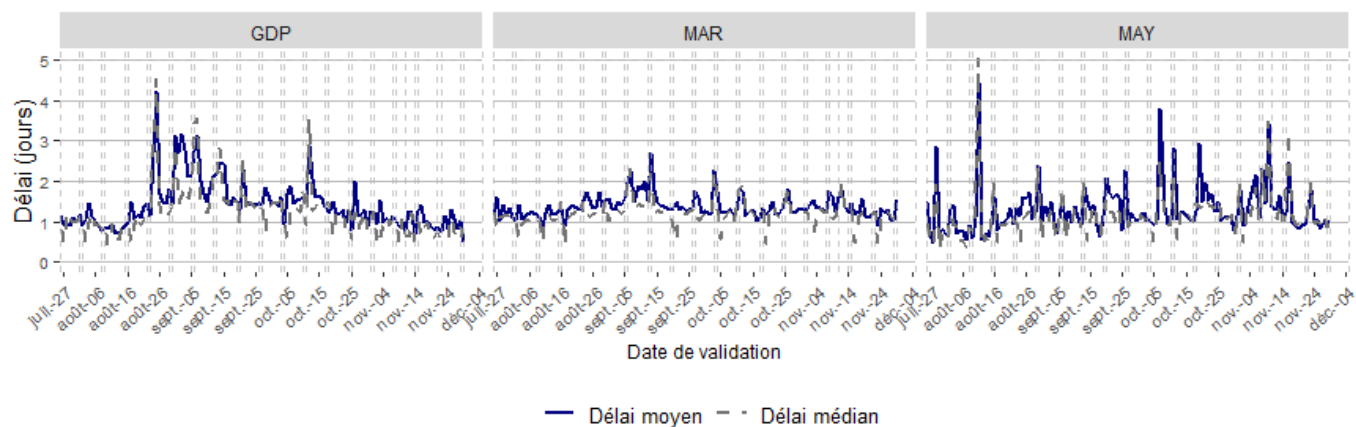
Note : La proportion de tests positifs pour l'Île-de-France est potentiellement biaisée en raison de l'affectation systématique des tests réalisés dans les aéroports parisiens à cette région.

Source : SI-DEP ; calculs DREES.

Champ : tests avec dates de prélèvement depuis le 20 mai inclus, remontés dans les envois quotidiens SI-DEP reçus par la DREES jusqu'au 27 novembre 0h. Suppression des lignes avec pseudonymes manquants et des tests en doublon.

Graphique C • Évolution des délais entre prélèvement et validation des résultats pour les tests RT-PCR dans les différentes régions (moyenne et médiane)

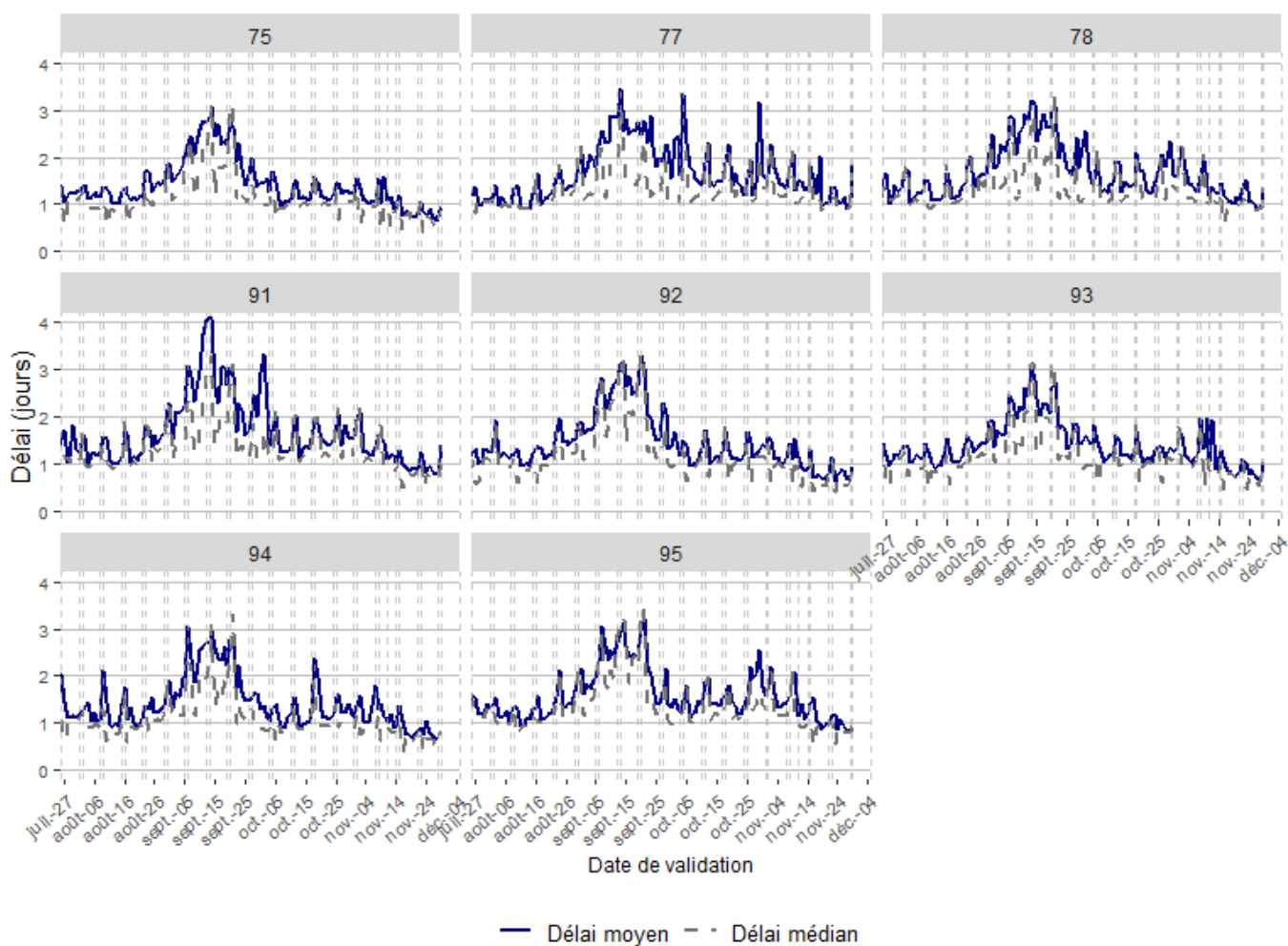




Source : SI-DEP ; calculs DREES

Champ : tests remontés dans les envois quotidiens SI-DEP reçus par la DREES jusqu'au 1er décembre 5h. Suppression des lignes avec pseudonymes manquants et des tests en doublon. Suppression des délais aberrants (négatifs ou supérieurs à 10 jours).

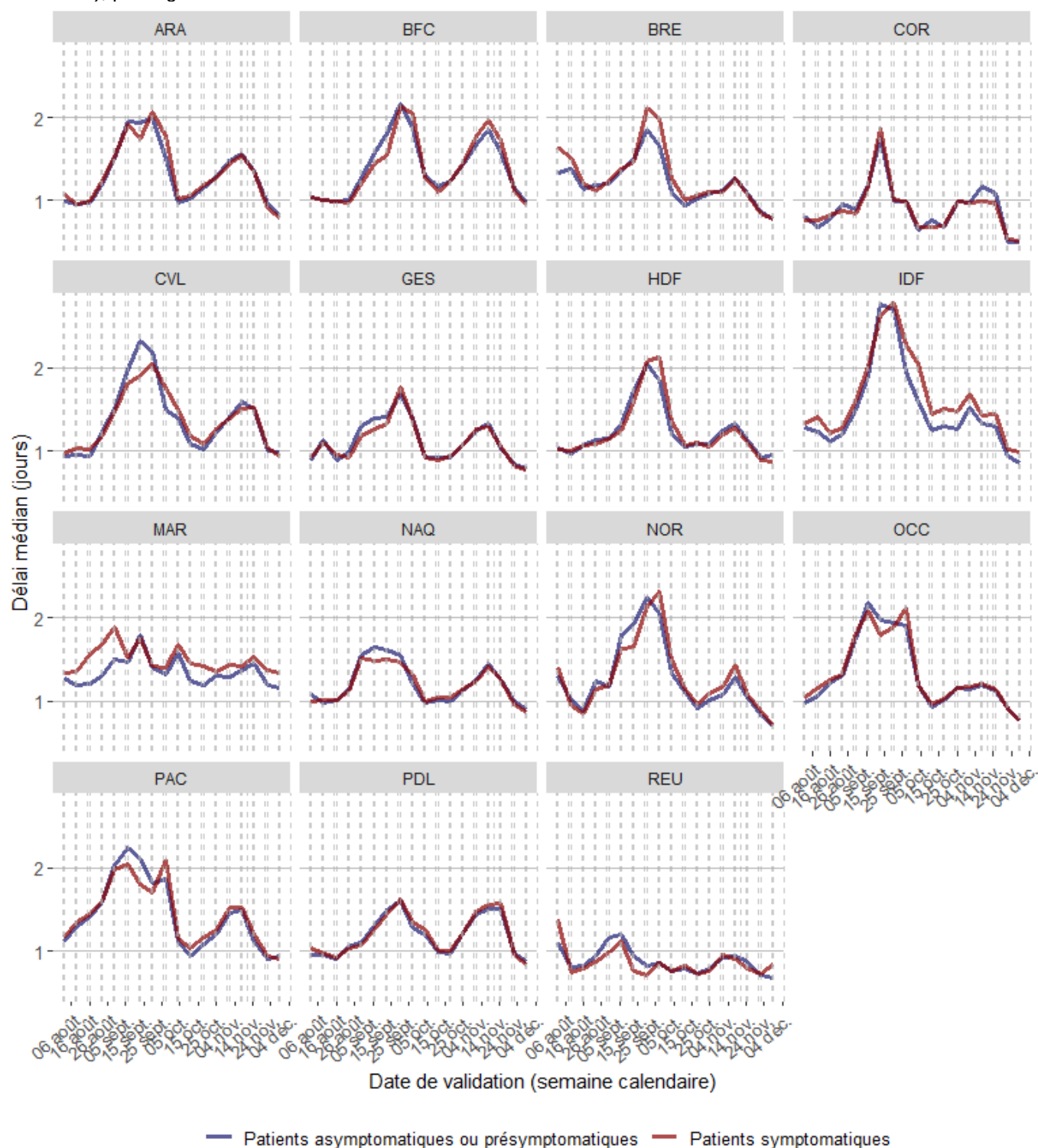
Graphique D • Évolution des délais entre prélèvement et validation des résultats pour les tests RT-PCR dans les départements d'Île de France (moyenne et médiane)

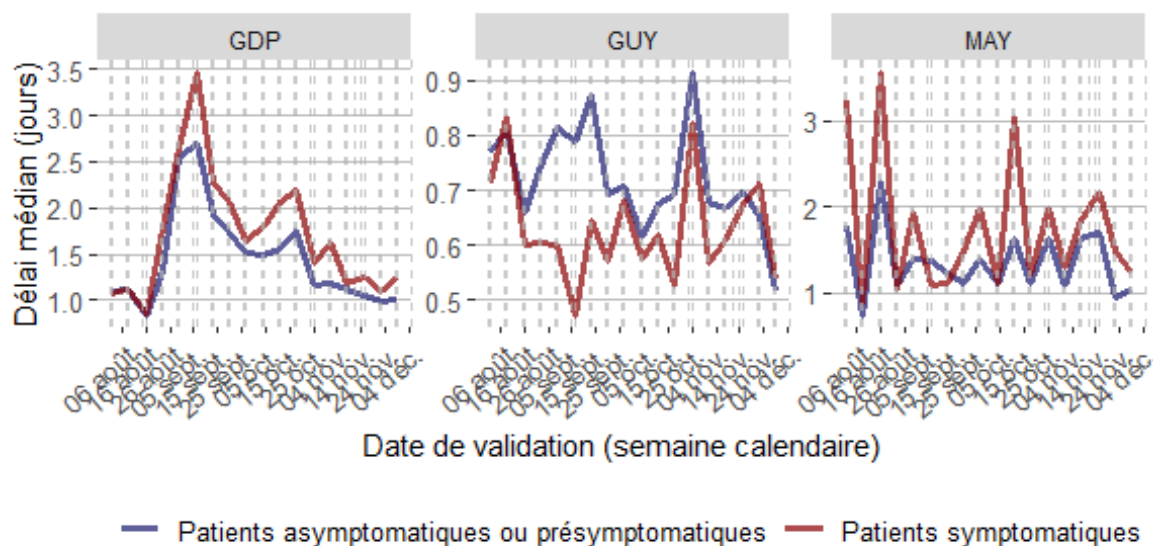


Source : SI-DEP ; calculs DREES

Champ : tests remontés dans les envois quotidiens SI-DEP reçus par la DREES jusqu'au 1er décembre 5h. Suppression des lignes avec pseudonymes manquants et des tests en doublon. Suppression des délais aberrants (négatifs ou supérieurs à 10 jours).

Graphique E • Distinction selon l'existence de symptômes déclarés par les patients (délai médian par semaine calendaire), par région



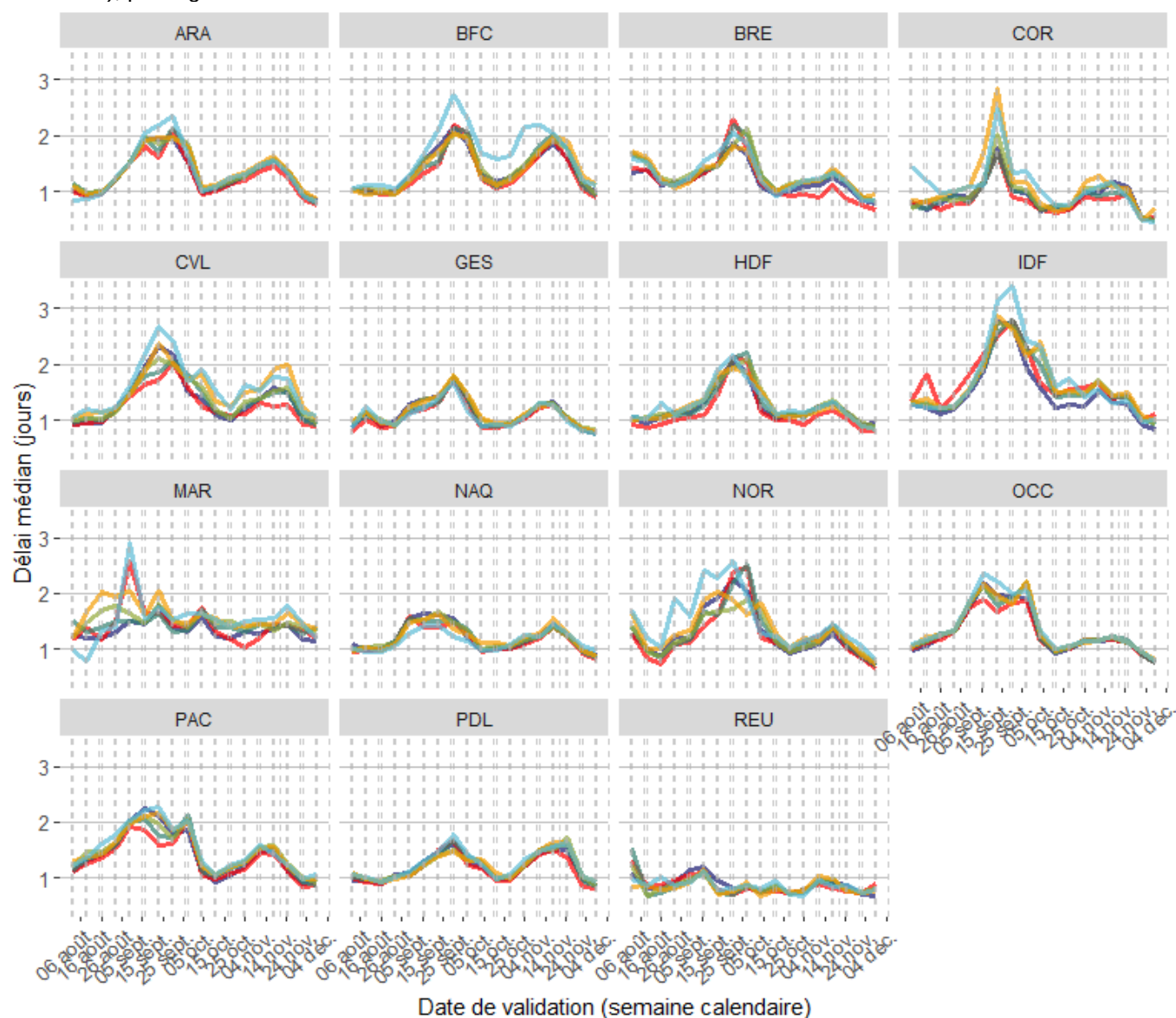


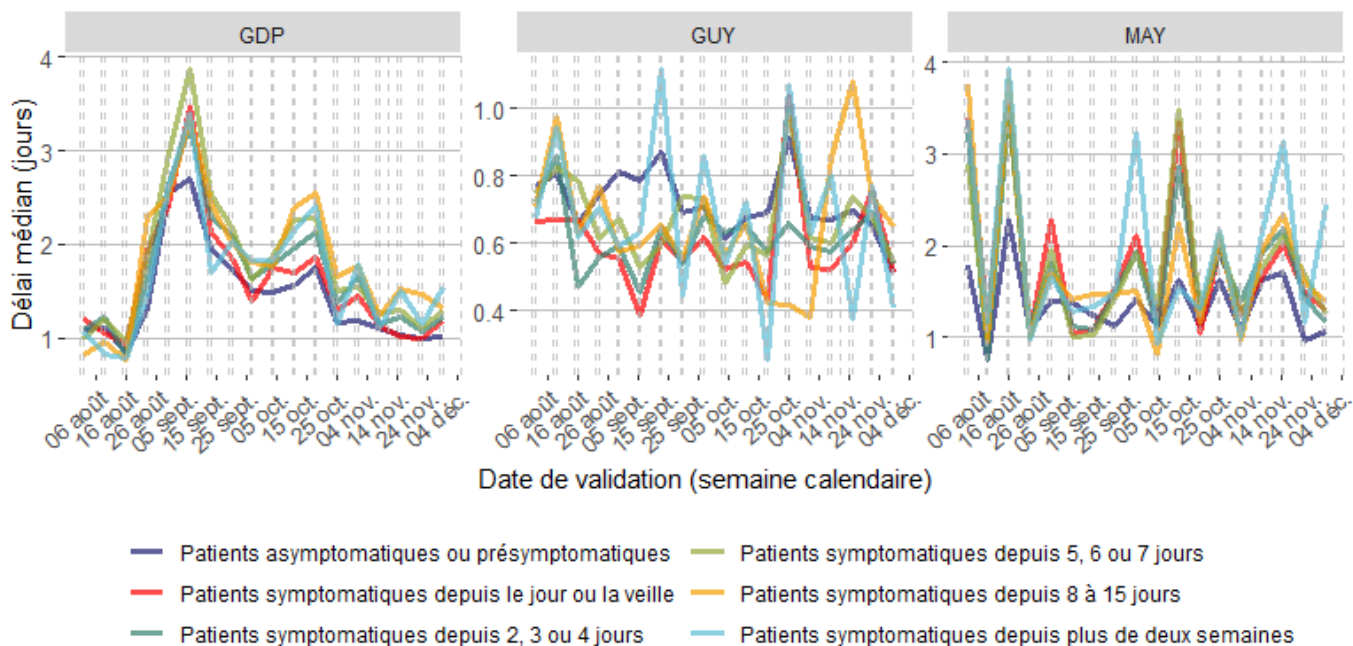
Source : SI-DEP ; calculs DREES

Champ : tests remontés dans les envois quotidiens SI-DEP reçus par la DREES jusqu'au 1er décembre 5h. Suppression des lignes avec pseudonymes manquants et des tests en doublon. Suppression des délais aberrants (négatifs ou supérieurs à 10 jours).

Note : Chaque point correspond au délai médian de la dernière semaine.

Graphique F • Distinction selon l'existence de symptômes et leur ancienneté déclarés (délai médian par semaine calendaire), par région



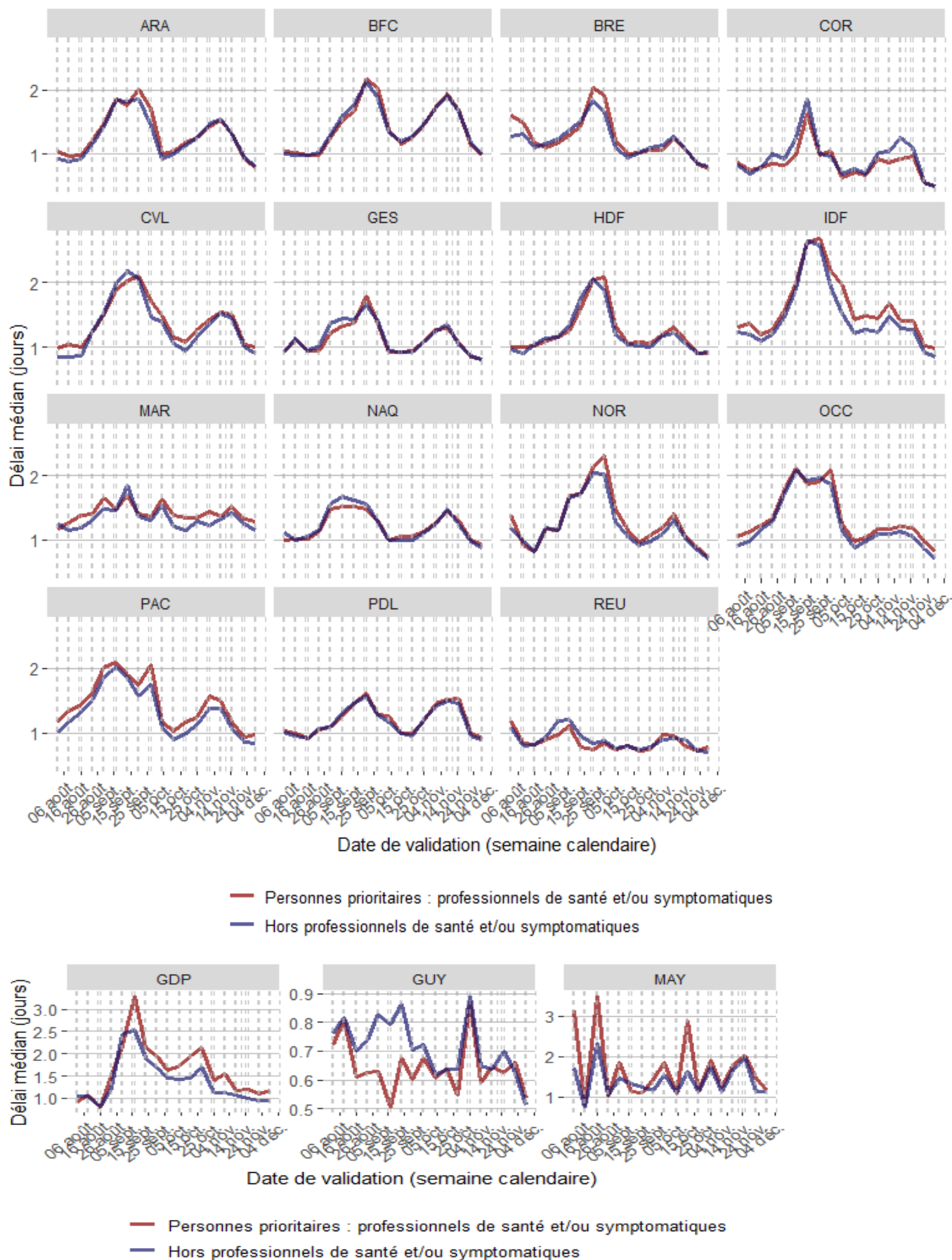


Source : SI-DEP ; calculs DREES

Champ : tests remontés dans les envois quotidiens SI-DEP reçus par la DREES jusqu'au 1er décembre 5h. Suppression des lignes avec pseudonymes manquants et des tests en doublon. Suppression des délais aberrants (négatifs ou supérieurs à 10 jours).

Note : Chaque point correspond au délai médian de la dernière semaine.

Graphique G • Distinction selon le niveau de priorité des tests (médian par semaine calendaire), par région

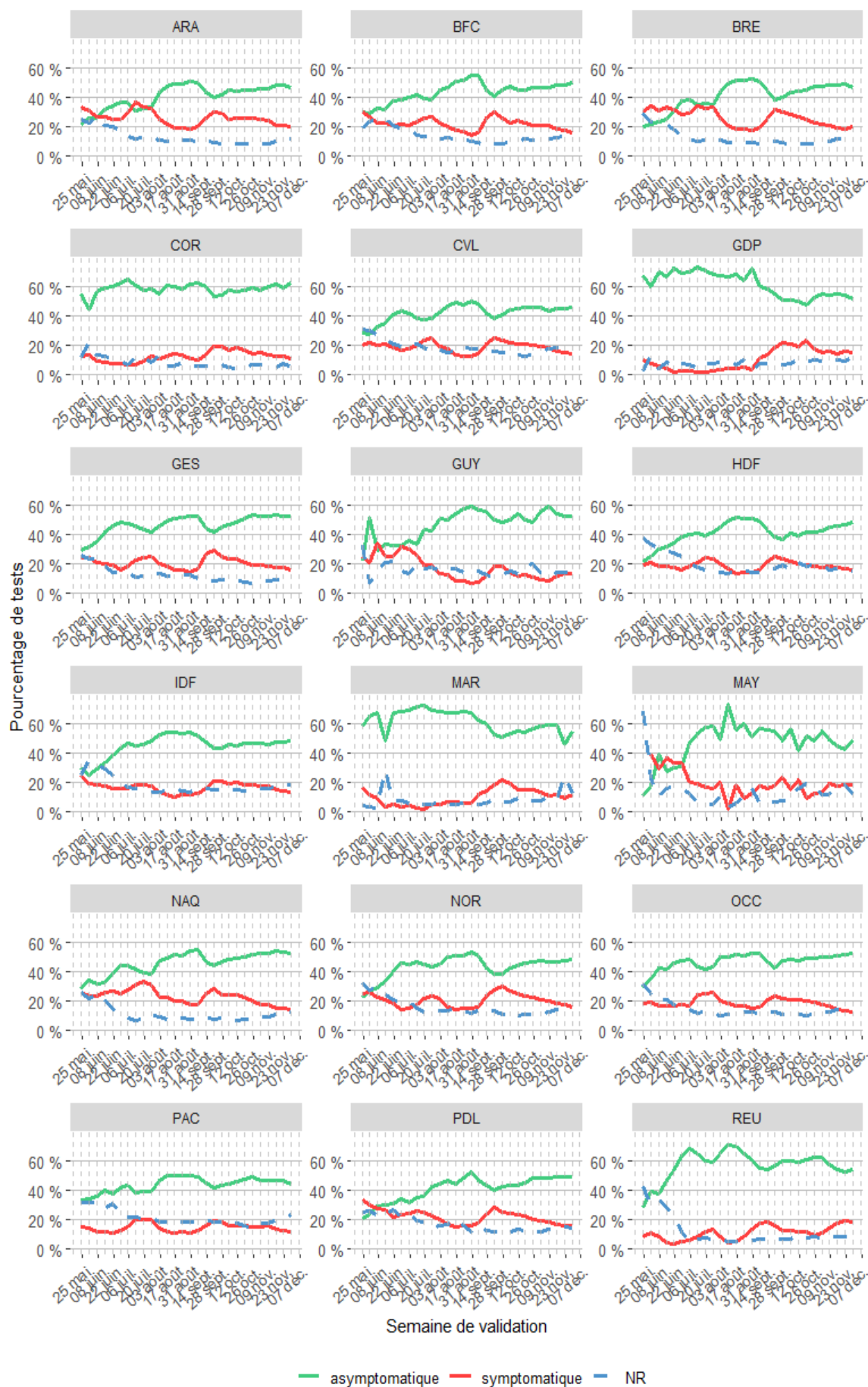


Source : SI-DEP ; calculs DREES

Champ : tests remontés dans les envois quotidiens SI-DEP reçus par la DREES jusqu'au 1er décembre 5h. Suppression des lignes avec pseudonymes manquants et des tests en doublon. Suppression des délais aberrants (négatifs ou supérieurs à 10 jours).

Note : Chaque point correspond au délai médian de la dernière semaine.

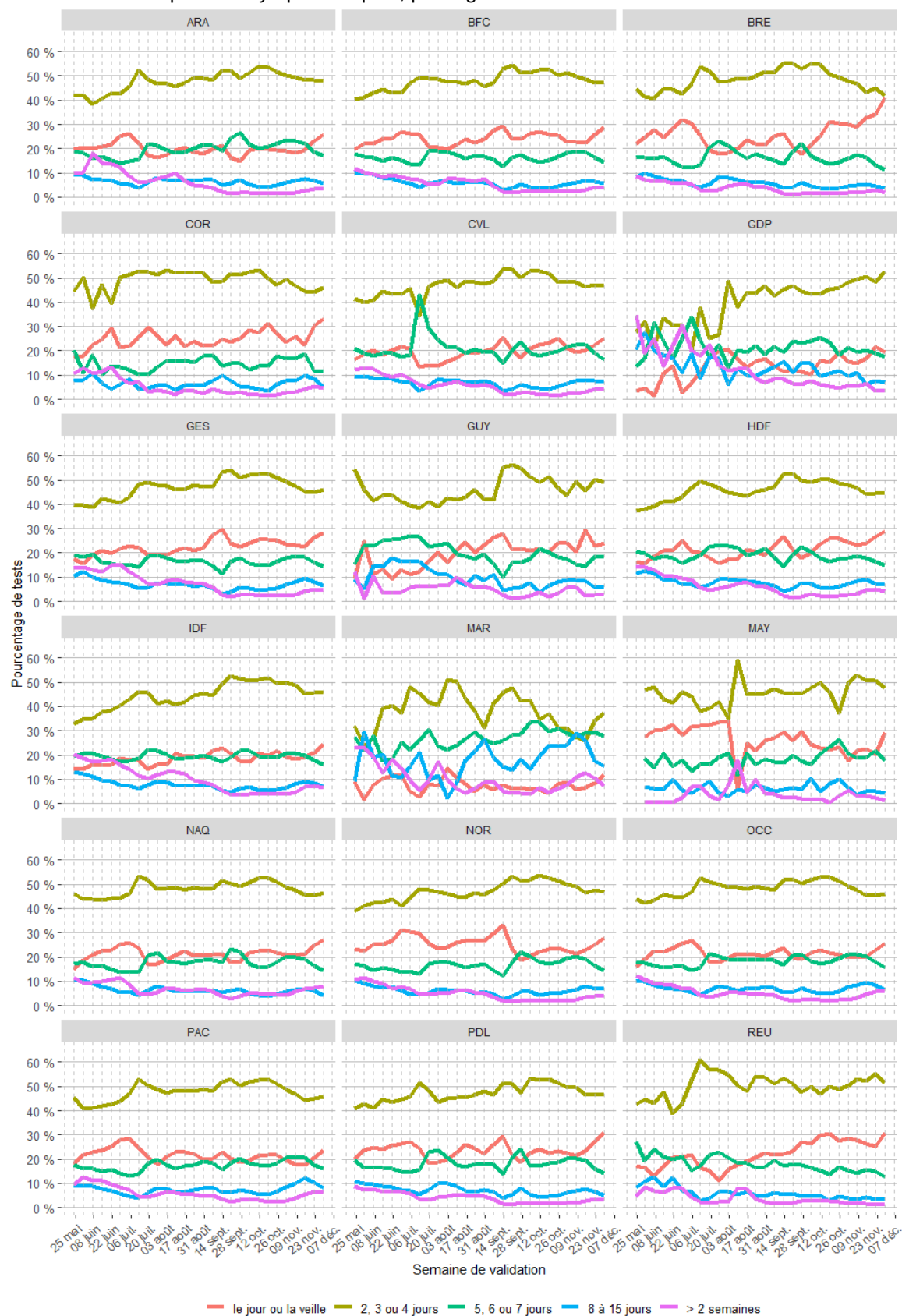
Graphique H • Proportion de tests RT-PCR réalisés par région sur des personnes présentant des symptômes, par semaine de validation



Source : plateforme DREES et SI-DEP, extraction le 1^{er} décembre ; calculs DREES

Champ : tests remontés dans les envois quotidiens SI-DEP reçus par la DREES jusqu'au 1^{er} décembre 5h. Suppression des lignes avec pseudonymes manquants ou région inconnue et des tests en doublon.

Graphique I • Évolution hebdomadaire des délais entre l'apparition des premiers symptômes et la réalisation du test RT-PCR chez les patients symptomatiques, par région



Source : plateforme DREES et SI-DEP, extraction le 1^{er} décembre ; calculs DREES

Champ : tests remontés dans les envois quotidiens SI-DEP reçus par la DREES jusqu'au 1^{er} décembre 5h. Suppression des lignes avec pseudonymes manquants ou région inconnue et des tests en doublon.

Tableau B • Délai (en jours) entre prélèvement et validation du résultat, par région, pour les tests validés entre le 16 novembre et le 22 novembre

Région	Délai Q1	Délai Moyen	Délai Médian	Délai Q3
ARA	0,4	0,9	0,9	1,1
BFC	0,5	1,2	1,0	1,3
BRE	0,3	0,9	0,9	1,1
COR	0,2	0,6	0,3	0,8
CVL	0,4	1,0	0,9	1,2
GDP	0,4	1,0	0,6	1,3
GES	0,4	0,9	0,8	1,0
GUY	0,3	0,6	0,5	1,0
HDF	0,4	0,9	0,8	1,0
IDF	0,4	0,9	0,8	1,1
MAR	0,8	1,3	1,2	1,4
MAY	0,5	1,2	1,0	1,4
NAQ	0,5	1,0	0,9	1,2
NOR	0,3	0,9	0,8	1,2
OCC	0,4	0,9	0,8	1,1
PAC	0,4	0,9	0,8	1,1
PDL	0,4	1,0	0,9	1,2
REU	0,4	0,7	0,7	0,9
NA	0,4	1,0	0,8	1,2
France	0,4	0,9	0,8	1,0